cyanmagentajaunenoir

HOROYA
Quotidien national

N°8093 DU LUNDI 28 MARS 2022 * 61ème ANNÉE | www.journalhoroya.net * horoya1958@gmail.com | PRIX : 2 000 GNF

LES MESURES BARRIÈRES SANITAIRES CONTRE LE CORONAVIRUS

Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et le savon après tout contact.

Se couvrir le nez et la bouche en cas d'écoulement nasal, de toux, d'éternuement avec un mouchoir (papier ou tissus).

Conduire dans une formation sanitaire toute personne présentant des symptômes suspects en provenance des pays touchés.

Les formations sanitaires sont invitées à prendre toutes les dispositions pour la détection et le traitement de tous cas éventuels.

CONSEIL DES MINISTRES

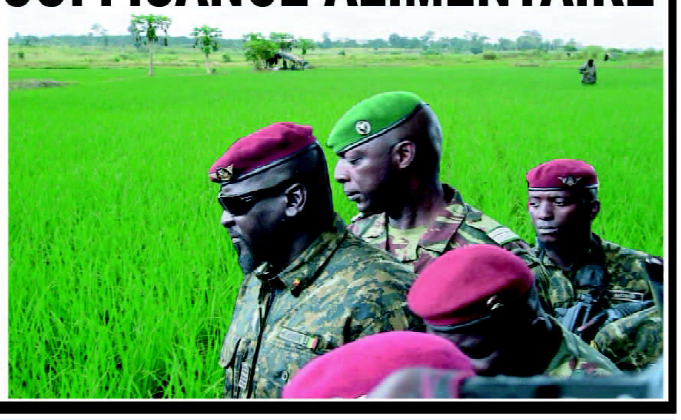
Le gouvernement limite à trois mois l'avance pour les locations à usage d'habitation

P.5

A PROPOS DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Le Colonel Doumbouya redonne la seconde chance à la Guinée

P.4



ASSISES NATIONALES OU DIALOGUE SOCIAL



PP.2&3

Les dés sont déjà jetés ce mardi, 22 mars au Palais Mohamed V où les travaux des Assises nationales ont démarré avec espoir, en présence du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya, les membres du CNRD et du gouvernement. Plusieurs autres personnalités venues des institutions nationales et internationales, des diplomates et du corps consulaire, des partis politiques, des ONG, des religieux… étaient de la partie. Tous étaient venus apporter leur contribution en faveur de l'unité nationale. Toute chose qui amènera les Guinéens à faire taire les rancœurs et enterrer la hache de guerre pour une Guinée forte et unie.

Réconciliation, Vérité et Pardon au menu !

■ Des acteurs socio-politiques réagissent

HOROYA Quotidien national

Journal Horoya | Q Horoya

Site web : www.journalhoroya.net

POUR VOS ABONNEMENTS
Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet – Kaloum
Tél : (+224) 622 175 348 / 664 633 212 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com

ASSISES NATIONALES OU DIALOGUE SOCIAL

Réconciliation, Vérité et Pardon au menu !

Les dés sont déjà jetés ce mardi, 22 mars au Palais Mohamed V où les travaux des Assises nationales ont démarré avec espoir, en présence du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya, les membres du CNRD et du gouvernement. Plusieurs autres personnalités venues des institutions nationales et internationales, des diplomates et du corps consulaire, des partis politiques, des ONG, des religieux… étaient de la partie. Tous étaient venus apporter leur contribution en faveur de l'unité nationale. Dans cette autre parution, nous vous livrons la deuxième et dernière partie relative au sens du dialogue social. Toute chose qui amènera les Guinéens à faire taire les rancœurs et enterrer la hache de guerre pour une Guinée forte et unie.



Durant 39 jours, les représentants des couches sociales du pays débattront des sujets relatifs à l'unité nationale, à la cohésion sociale, à l'acceptation d'où le toile de fond-**VERITE, RECONCILIATION, PARDON** nous exhorte au rassemblement comme le prévoit les 5 valeurs cardinales du CNRD**.** Pour réussir ce pari, les participants devront pouvoir se regarder, se parler, s'écouter pour enfin se pardonner. Cela passe nécessaire par le dialogue social sur lequel notre reporter a mis encore un accent particulier pour mieux éclairer la lanterne des uns et des autres.

Au fait, retenez qu'en Guinée, on observe trois niveaux institutionnels du dialogue que sont les niveaux local, régional et national. Ces trois niveaux incluent à la fois des questions d'intérêts privé et public.

Dans le cadre du domaine privé par exemple, le dialogue social, concerne des questions d'intérêt commun pouvant être articulées autour des préoccupations d'intérêt spécifique telles que les décisions d'association et de groupement de citoyens pour l'exercice de leurs activités.

Au niveau du domaine public, le dialogue social concerne essentiellement les pouvoirs publics, la société civile autour des questions d'intérêt commun. Les pouvoirs publics n'étant pas censés agir que dans le sens de l'intérêt général de la communauté dont ils ont la charge de gérer les affaires, doivent toujours fonctionner sur la base du dialogue avec les acteurs politiques et ceux de la société civile. Dans cette démarche, l'administration a la responsabilité principale de faire appliquer, dans toute la transparence et l'objectivité requises, l'ensemble des lois notamment celles qui consacrent et garantissent les droits et libertés fondamentaux des citoyens. Sans compter que l'accomplissement responsable de cette fonction, exige de l'administration, toute une série de communication avec les diverses parties concernées et à toutes les échelles (locale, régionale et nationale).

Concernant les partis politiques, ils doivent entretenir divers types de communication. D'abord, instaurer le dialogue avec leurs militants et les citoyens en vue de leur éducation civique pour faire valoir leur programme et recueillir leurs avis par rapport aux grandes orientations du parti et les informer sur leurs diverses activités politiques menées ou à entreprendre. Ensuite, instaurer le dialogue entre les partis politiques par rapport aux stratégies communes à adopter vis-à-vis des grandes questions nationales.

A propos des citoyens, ils sont à la fois sujets et acteurs du dialogue. Sujets, ils le sont parce que tout ce dont il est question dans les concertations les concernant soit directement, soit indirectement.

Quant aux élus locaux, ils forment des organismes collégiaux appelés conseils en milieu local et assemblée au niveau national dont la fonction essentielle est de délibérer sur les affaires concernant les communautés et leur ressort. Et toute délibération implique un échange de vue fondé sur la participation de tous les élus avec la capacité d'exprimer ces opinions, les analyser et d'arbitrer les éventuelles contradictions qui peuvent en résulter. Ils sont ainsi l'obligation de rendre compte aux citoyens, à travers des rencontres des résultats de ces délibérations.

Quant aux organismes de la société civile, elles sont considérées à la fois comme facilitatrices, arbitres et actrices du dialogue. A ce titre, elles doivent plutôt et à tous les niveaux, aider les partis en présence à dégager un compromis ou un consensus autour des points ou questions d'intérêt commun.

Dans cette perspective, elles doivent beaucoup œuvres pour la promotion et la protection des droits et libertés fondamentaux garantis par les lois, aider les citoyens à mieux les connaitre et à les faire valoir ; et s'employer à les faire consacrer s'ils ne sont pas pris en charge dans les textes par des actions de plaidoyer ou de lobbying.

A propos des leaders d'opinions, il s'agit ici des rôles que jouent notamment le conseil des sages, les autorités religieuses et les comités des anciens. Il y a aussi à appréhender dans ce cadre, le rôle que pourrait jouer les griots pour susciter le dialogue et éventuellement l'arbitrer.

Reste que l'instauration d'une culture démocratique prend appui sur un dialogue constant et général autour de tous les éléments constitutifs du processus électoral par exemple.

Ceci commande de la part de chacun, des comportements responsables impliquant tout citoyen dans ce travail de construction à travers un dialogue suivi entre toutes les composantes de la communauté guinéenne.

A propos de présentes Assises nationales qui se tiennent actuellement au Palais Mohamed V, tout le regard des Guinéens est tourné vers ce temple où nos représentants doivent se ressaisir et mener de débats fructueux et riches pour sortir notre pays de l'ornière. Ces journées de vérité et de pardon qui sont supervisées par le comité national sous les auspices du Premier ministre, Mohamed Béavogui, interpellent chaque guinéen à s'investir pour recoudre le tissu social qui était complètement fragilisé. Autant dire que toutes les filles et tous les fils de ce pays, doivent se pardonner et regarder dans la même direction pour amorcer le véritable développement en Guinée.

Dinah Salifou Soumah

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM
Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL
Lancinè Camara
Tél: 622 34 17 77 *lacicama@gmail.com*

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS
Dinah Salifou Soumah Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE
Lansana Sarr Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE & &CONOMIE
Jean Marie Morgan Tel : 622 26 97 26

RESPONSABLE SITE WEB
Youssouf Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION
Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF
Aïssata Bilivogui Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL
Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

Assises nationales : des acteurs socio-politiques réagissent

Le président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, a procédé, le 22 mars 2022, au lancement des assises nationales. C'était en présence des membres du CNRD, des membres du gouvernement, des représentants des institutions nationales et internationales, des ambassadeurs et corps consulaires accrédités en Guinée, etc. Depuis le lancement, les choses évoluent dans le bon sens. Car le président Doumbouya a nommé les membres du Comité national des Assises co-présidé par Elhadj Mamadou Saliou Camara et Mgr Vicent Koulibaly.

FAYA MILLIMONO

« Il y a une raison de se pardonner dans ce pays »



Présent au lancement des assises nationales initiées par le président du Conseil national du rassemblement pour le développement (CNRD), le président du Bloc Libéral (BL) Faya Millimono trouve important de participer à ces rencontres qui, selon lui, permettront de rapprocher les Guinéens.

« Comme vous le savez, nous avons réclamé ce dialogue depuis plusieurs années. Il était important que nous soyons là à cette cérémonie de lancement. Quand l'histoire de votre pays s'écrit, vous avez un choix. Ou on vous la raconte ou vous participez en ajoutant votre ligne. C'est le deuxième choix que le BL a fait. Malgré que les conditions de préparation de ces assises ne soient pas tout à fait satisfaisantes, je pense qu'il faut regarder l'objectif et travailler ensemble pour essayer de faire avancer les choses dans le cadre du rapprochement des Guinéens, de la vérité historique et aussi du pardon dont nous en avons tant besoin.

C'est pourquoi nous estimons en toute responsabilité qu'il était primordial d'être là, écouter et ensuite faire des propositions, dire ce qui va et ce qui ne va pas. Pour cela, nous pensons qu'il était plus responsable d'être là.

Si vous faites dos à la République, vous perdez, vous n'écrivez pas votre ligne et vous allez vous faire conter l'histoire. Nous on ne se laisse pas conter l'histoire. Nous allons la faire.

Actuellement, nous n'avons pas une histoire commune, chacun raconte à ses enfants ce qu'il a ressenti, soit de mal ou de bien. Ce n'est pas normal. Il y a une raison de se pardonner dans ce pays. Mais, il faut d'abord que la vérité soit connue et que tout le monde soit impliqué. Et, pour que les rencontres produisent les résultats escomptés, il n'y a pas que les autorités à y œuvrer. Oui, ça dépend aussi de nous, puisque nous avons aussi l'agenda que nous devrons aussi faire passer. Il y a ce que le CNRD et le Gouvernement ont pensé, mais je ne crois que pas que l'ordre du jour soit déjà arrêté. C'est un projet d'ordre du jour qu'on nous soumet. Nous allons ajouter le nôtre et ensemble nous allons discuter de la Guinée ».

MAMADOU SYLLA, PRÉSIDENT DE L'UNION DÉMOCRATIQUE DE GUINÉE ET DE L'ALLIANCE LA CORED

« Il s'agit de la Guinée, il fallait venir assister »



Le président de l'UDG, Mamadou Sylla, explique les raisons que l'ont poussé à participer au lancement des assises nationales au palais Mohamed V par le président du Cnrd, le Colonel Mamady Doumbouya.

« J'ai répondu à l'invitation au nom de la CORED avec une dizaine de nos membres. Vous savez en politique, chaque parti est indépendant. La coalition qu'on a signée est aussi libre. Nous, comme il s'agit de notre pays, nous avons trouvé utile de venir. Si on peut parler des problèmes de la Guinée entre nous, c'est bon. Cela n'a rien à voir avec le dialogue politique.

Ce que nous avons déploré à cette ouverture, c'est le fait qu'on n'a pas eu les TDR pour savoir sur quoi les débats vont se focaliser ».

Louda Baldé, du Parti de l'unité et du renouveau (PUR)



« Depuis la prise du pouvoir par le CNRD le 5 septembre 2021, le parti PUR n'a cessé d'appeler au dialogue national. Les Guinéens en n'ont besoin. Il y a beacoup de victimes dans ce pays. C'est pourquoi, nous l'avons régulièrement réclamé. Il faut dialoguer pour comprendre ce que l'autre, ton voisin souffre. Je pense que ces assises permettront à l'ensemble des Guinéens d'ouvrir leur coeur et se pardonner. C'est une phase très importante de notre histoire.

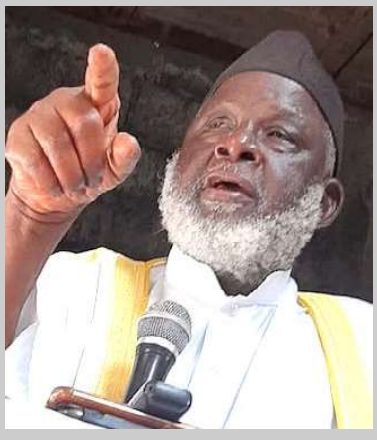
Oui, elles doivent permettre aux Guinéens dans leur diversité de se penser sur l'avenir sans complaisance ni compromission ».

Amadou Mouctar Diallo

PAIX, RÉCONCILIATION, ETHNOCENTRISME

Les « vérités crues » d'Elhadj Mamadou Saliou Camara…

Alors que des assises nationales sont annoncées en Guinée le 22 mars, le grand imam de Conakry a tenu un langage de vérité. Elhadj Mamadou Sliou Camara interpelle chaque guinéen pour s'approprier de la notion de la paix. L'imam ratib de la grande Fayçal rappelle les « vertus » de la paix et pointe les partis « ethniques » qui pullulent dans le pays.



« Sans paix, il n'y a pas de religion. Chaque fidèle pratiquera sa religion individuellement. Si les fidèles viennent dans les mosquées ou dans les églises pour être à l'écoute de quelqu'un, c'est parce qu'il y a la paix. Mais la culture de la paix commence par le haut. Ceux qui dirigent doivent montrer l'exemple. Chacun doit œuvrer pour la paix », conseille le religieux.

Pour Elhadj Mamadou Saliou Camara, « depuis l'indépendance à nos jours, si on juge de manière objective, on arrivera à la conclusion que la population guinéenne est très facile à diriger. Seulement, il faut passer par là où il faut. Nous demandons à tout le monde (partis politiques, gouvernants…) de s'approprier de la paix, la prôner. Parce que même si on ne peut pas partager toutes richesses du pays équitablement, mais la paix va nous suffire. Même les malades à l'hôpital veulent la paix. Il faut la paix ».

A l'accession de la Guinée à l'indépendance, on ne parlait pas d'ethnies, explique l'imam ratib, qui précise que l'ethnocentrisme qui mine le pays est l'œuvre de la mauvaise gouvernance et surtout des partis politiques.

« On était avec le colon. Mais lorsqu'il s'est agi de libérer notre pays du joug colonial, on ne parlait pas d'ethnies (Malinké, Soussou, Peulh ou forestier), à l'époque. On parlait de la Guinée, de son indépendance. Mais aujourd'hui, avec la mal gouvernance, des partis ethniques pullulent en Guinée. Ça ne peut développer un pays, un parti qui veut diriger la Guinée doit être national. Parce qu'une ethnie ne peut pas faire de quelqu'un un président. Il faut que les guinéens votent pour quelqu'un (pour être élu) », enseigne le chef religieux, qui précise que si on parle de réconciliation aujourd'hui, c'est parce qu'il y a eu des dérapages dans le commandement passé.

« L'Etat c'est la continuité. Ce que le PDG a gâté hier, c'est devenu le fardeau du PUP, ce que le PUP a gâté, a été bagage du RPG. Si le RPG a gâté, aujourd'hui, on regarde M. Doumbouya et son gouvernement pour régler tout ce passé. Mais ce qu'on a constaté dans le passé, lorsqu'on réconcilie, certains viennent derrière sur le terrain pour dé-réconcilier. S'il n'y a pas de réconciliation est-ce qu'il y aura la paix ? Tout le monde doit se lever pour la réconciliation. On peut promouvoir la réconciliation par l'éducation. Le Gouvernement doit éduquer la population, non pas par la violence… », recommande-t-il. *A suivre…*

Source: Afircaguinee.com

A PROPOS DE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Le Colonel Doumbouya redonne la seconde chance à la Guinée

Regorgeant de ressources naturelles immenses, la Guinée est aussi appelée le '' château d'eau de l'Afrique de l'Ouest" en raison de ses richesses hydrographiques considérables. Paradoxalement, le pays ne dispose presque pas d'un niveau socio-économique qui soit proportionnel à ses atouts. Autrement, elle peine à valoriser ces ressources naturelles, dont le potentiel agricole estimé à 6, 2 millions d'hectares. Face à cette situation alarmante, le Président Mamadi Doumbouya a affiché sa ferme volonté de donner un nouveau visage économique à la Guinée en s'appesantissant sur l'agriculture.



C'est au regard des effets pervers de la mondialisation, que le Colonel Doumbouya a, lors du Conseil des ministres du 10 mars, annoncé certaines mesures importantes relatives à l'amélioration des conditions de vie des Guinéens. Il s'est agi d'inviter tous les membres du gouvernement de rejoindre nos paysans dans les plaines et bas-fonds pour pourfendrez la terre tentant d'accroitre l'autosuffisance alimentaire.

« Chaque ministre devra mettre en valeur 50 hectares pour la culture du riz », a précisé le Président de la Transition.

Cette initiative, rappelle le Chef de l'Etat est un mécanisme incitatif visant à accompagner les ministres et par effet induit, la population à s'intéresser davantage à l'agriculture.

Malgré le vaste programme de refondation de l'Etat, le Président Mamadi Doumbouya, s'est aussi tourné vers la solution qui ne ment jamais : Le travail de la terre assorti d'autres activités en passe de donner de résultats positifs. L'objectif fondamental du Chef de l'Etat n'est autre que de combattre la pauvreté, accroitre l'autosuffisance alimentaire, axée sur l'agriculture, base de développement de tout pays. Le Chef de l'Etat, cherche ainsi à tenir le haut du pavé. Pari difficile, mais pas impossible quand on sait que la volonté de réussir ne fait pas défaut.

En tout état de cause, l'idée du Président Doumbouya est géniale si bien que la volonté aidant, en plus du soutien qu'il obtiendra de toutes parts, peuvent faire que le bout du tunnel soit vu. Mais avant d'en arriver là, sacrifices et sacrifices sont à priori indispensables. Il faudrait bien que nos ministres retroussent les manches et se jettent à l'eau pour voir les résultats probants de leur aventure.

En tout cas, des plaines immenses, des bas-fonds, des flancs de coteaux ou de montagnes… ne manquent pas en Guinée où les conditions climatiques sont favorables, le réseau hydrographique important. On dénombre des milliers d'hectares de terres cultivables dans les régions naturelles possédant d'énormes ressources foncières. Plus de 90% de la population guinéenne, pratique l'agriculture qui constitue la principale activité en Guinée, basée essentiellement sur les cultures vivrières dont le riz, le fonio.

A rappeler que le père de l'indépendance, le camarade Ahmed Sékou Touré avait réussi a commandé 2mille tracteurs rien que pour le travail de la terre. A l'époque, des Brigades mécanisées de production (BMP), des Brigades d'ateliers de production (BAP) et les Fermes agro-pastorales d'Arrondissements (FAPA) furent crées pour contre combattre la pauvreté et promouvoir la sécurité alimentaire. Aussi, durant cette période, plus de 2 mille étudiants de toutes spécialités confondues ont été affectés dans tous les PRL et PRA respectivement pouvoirs révolutionnaires locaux et pouvoirs révolutionnaires d'arrondissements. Dans le pays profond, ces étudiants venaient non seulement superviser les activités agricoles mais s'enquérir des réalités de la Guinée. Malheureusement, il n'y a pas eu de suivi et nombre de Guinéens n'ont jamais compris la politique de développement d'Ahmed Sékou Touré.

Après, Général Lansana Conté a emboité le pas à Sékou Touré en incitant les membres de son gouvernement à s'intéresser au travail de la terre nourricière. Personnellement, il s'est investi à travers tout le pays pour faire comprendre aux Guinéens que la terre ne ment jamais. C'est en cela qu'il a eu le titre de **Sènè Samo ou le gros cultivateur, une manière de le féliciter et l'encourager à poursuivre cette œuvre salvatrice**. Ce président paysan, avait aussi tout fait pour que les Guinéens intègrent sa politique de développement, mais impossible.

En 2010, dès que l'ancien Président de la République, Pr. Alpha Condé a accédé au pouvoir, il a donné la priorité au secteur de l'agriculture en fournissant d'importantes quantités d'engrais et de semences aux paysans. Un programme ambitieux qui n'a pas été réalisé.

Aujourd'hui, c'est autour du Colonel Mamadi Doumbouya de relancer l'agriculture en vue de renforcer la sécurité alimentaire. L'initiative est à saluer et encourager si bien que notre pays dispose de toutes les potentialités naturelles. Il ne reste qu'a les valoriser.

Et selon des observateurs avertis, il semblerait qu'en 1960, la Chine et la Guinée avaient le même niveau de vie. Mais, comment la Chine s'est développée, pour être parmi les plus grandes puissances du monde ? la réponse est simple. C'est parce que les Chinois ont accepté de travaillé ; et c'est par le travail que la Chine est devenue ce qu'elle est aujourd'hui ; pas de miracle.

Réellement, prenons conscience du retard de notre pays qui a un potentiel agricole considérable. Selon les techniciens, ce potentiel est évalué à 6,2 millions d'hectares de terre cultivables, dont seules 25% sont exploitées et moins de 10 cultivées. Il faut reconnaitre que l'agriculture guinéenne reste aujourd'hui traditionnelle. La plupart des paysans travaillent en famille de manière extensive, et la production suffit souvent à peine à leurs propres besoins alimentaires.

Certes, avec la relance annoncée ou l'implication des membres du gouvernement, le CNRD et les technocrates du Premier ministre Mohamed Béavogui, mettront fin à cette agriculture de subsistance.

Autrement dit, une nouvelle politique de développement des marchés agricoles sera mise en place et adoptée avec un objectif principal : Atteindre l'autosuffisance alimentaire, par le développement de la filière agricole.

Enfin, l'initiative du Président, est de redonner la chance à la Guinée, qui pendant la période coloniale et au début de l'indépendance, se trouvoait parmi les premiers pays exportateurs des fruits de qualité.

Dinah Salifou Soumah

SECURITE ALIMENTAIRE

Chaque 50 ha en riz mise en valeur, est un facteur de lutte contre la pauvreté

Le souci du gouvernement guinéen est aujourd'hui axé sur des efforts à mener dans la lutte contre la faim, la malnutrition, la pauvreté et autres calamités en milieu rural et urbain.

C'est ainsi que lors des travaux du Conseil hebdomadaire des ministres du 10 mars, le Colonel Mamadi Doumbouya, Président du CNRD, a fait une invite à l'équipe du Premier ministre, Mohamed Béavogui à mettre en valeur 50 ha en riz par chacun des membres.

Cette action sur la filière rizicole sera coordonnée par la ministre de l'Agriculture et de l'Elevage en vue de procéder à l'identification des superficies valorisables correspondantes aux besoins de la cause et d'atteindre les résultats tant attendus du quota.

La réussite des activités dans la filière riz souhaitée par le Président Mamadi Doumbouya, chef suprême des Armées, nécessite la mobilisation de gros moyens en équipements hydro-agricoles et des techniciens des travaux d'aménagement des plaines et bas-fonds, ainsi que de la maitrise de l'eau sous l'œil vigilant de chefs des Départements ministériels concernés par cette initiative présidentielle.

La Guinée, avec ces 6.200.000 ha des terres cultivables disponibles à l'exploitation agricole, on peut espérer que cette programmation de l'autosuffisance alimentaire en production du riz, n'affectera pas le couvert végétal, notamment les flans des montagnes, les forêts classées, les ressources en eau, la biodiversité.

Il existe à travers le pays, de la grande superficie pour la production de haut rendement en riz, telle que Monchon en région Maritime, Koundian situé dans la Région de la savane, Wansan dans la Région du Fouta ainsi que de nombreux bas-fonds très fertiles disponibles en Guinée Forestière qui n'attendent que d'être mis en valeur productive.

Alioune Diallo

CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement limite à trois mois l'avance pour les locations à usage d'habitation

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 24 Mars 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

II. COMMUNICATIONS

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

IV. DIVERS.



I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Le Président de la Transition, Chef de l'État a réitéré toute l'importance qu'il accorde à la pleine réussite des Assises Nationales qui ont effectivement démarré le mardi 22 mars 2022 et qui prendront fin le 29 avril 2022 sur toute l'étendue du territoire national et à l'extérieur du pays.

Il convient de rappeler que le Chef de l'État a bien voulu confier l'organisation de ces importantes concertations au Premier Ministre, Chef du Gouvernement et plus largement au Gouvernement.

Le Chef de l'État a invité le Chef du Gouvernement à mettre en place le Comité National des Assises (CNA) tel qu'il a annoncé dans son discours lors de l'ouverture officielle des assises.

II. COMMUNICATIONS

Le Premier Ministre a essentiellement axé sa communication sur l'organisation et le déroulement des Assises Nationales.

Il a rappelé que l'objectif principal est de les réussir en restant dans la vision du Chef de l'État. Pour ce faire, il a indiqué les préalables suivants : être organisé, structuré, avoir les moyens et y mettre le cœur pour aboutir au meilleur résultat.

Le Chef du Gouvernement a félicité le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation pour la bonne organisation de la cérémonie d'ouverture.

Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a fait une communication relative au déroulement des Assises Nationales

Le Ministre a informé le Conseil du déroulé du programme d'organisation des assises nationales.

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises a fait une communication relative à la structure des prix et aux mesures de soulagement prises par le Gouvernement pour atténuer l'augmentation des prix des denrées de première nécessité. Le Ministre a informé le Conseil que le commerce mondial continue d'enregistrer des tensions sur les marchés internationaux. Il a également souligné la volatilité des prix des denrées de grande consommation en raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure, des crises politiques et des dérèglements climatiques.

Le Ministre a porté à la connaissance du Conseil, qu'après concertation avec la nouvelle Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat, les opérateurs économiques se sont engagés à accompagner le Gouvernement dans sa volonté manifeste de stabiliser les prix des denrées et autres produits de grande consommation.

Le Ministre du Budget a fait une communication relative à l'Initiative Présidentielle visant à soulager les ménages pendant le Carême et en prélude au Ramadan.

Le Ministre du Budget a expliqué au Conseil, que le Ministère en charge du commerce et le Ministère du Budget, en collaboration avec la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat de Guinée, fixeront dans un protocole d'accord, le prix de vente de ces produits subventionnés et autres.

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Conseil a décidé :

- La finalisation de la mise en place du Comité National des Assises (CNA) dans les plus brefs délais.

- La mise en place au sein du Gouvernement d'un comité interministériel restreint et d'un comité technique de suivi quotidien des activités des Assises.

- La définition et la mise en place d'une stratégie de communication gouvernementale sous la conduite du Porte-parole du Gouvernement.

- L'interdiction de la réexportation des produits de première nécessité bénéficiant d'allègements fiscaux de l'État Guinéen. Ces produits sont : le riz, le sucre, la farine de blé, le blé, les huiles végétales, la tomate, le lait et l'oignon. Ces dispositions ne concernent pas les biens transitant par le port de Conakry pour le Mali ;

- L'obtention d'une autorisation préalable du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME pour l'exportation des produits vivriers locaux ;

- La stabilité des prix de l'eau, de l'électricité et du gaz domestique pendant toute la période ;

- La limitation à trois mois de loyer de l'avance à verser aux propriétaires pour les locations à usage d'habitation.

- La baisse, sans délai, des droits de douane sur certains produits essentiels dont le Riz et le Sucre de consommation.

- La mise en place d'un comité de veille composé des membres la Chambre de commerce, d'Industrie et d'artisanat et de représentants du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME pour suivre l'application de ces différentes mesures.

Un communiqué conjoint des Ministères du Commerce et du Budget sera publié dans les plus brefs délais.

Concernant l'exercice par l'État du droit de transport des produits miniers, et conformément aux dispositions de l'Article 137 du Code minier, l'État décide d'exercer le droit de transport maritime de 50% de la production de toutes les sociétés minières en phase de production et d'exportation à compter de la date du présent communiqué.

L'État exercera ce droit soit directement, soit par l'intermédiaire de toute autre entité agissant en son nom.

L'exercice et la mise en œuvre de ce droit se feront conformément aux meilleures pratiques internationales comme stipulées dans le Code Minier.

Concernant, l'exercice par l'État du droit de commercialisation et du droit de préemption et conformément aux dispositions de l'Article 138-I, l'État va poursuivre l'exercice de son droit de commercialisation à travers la SOGUIPAMI avec les sociétés dans lesquelles il détient des participations au capital. Ce droit de commercialisation sera exercé avec effet rétroactif, pour les sociétés minières en production mais, dont les cessions d'action en faveur de l'État ne sont pas encore faites.

En application de 138-II du Code minier, l'État se réserve la possibilité d'exercer le droit de préemption sur la production des sociétés, chaque fois qu'il le jugera utile.

Pour la mise en œuvre de ces décisions, le Ministère des Mines et de la Géologie procédera dans les prochains jours au recensement du niveau de mise en œuvre de ces droits par les sociétés minières tout en accélérant le transfert des parts de l'État dans les nouvelles sociétés.

IV. DIVERS

Au titre des Divers :

Le Ministre de la Sécurité a informé le Conseil des spéculations entretenues par endroit relatives au prix du carburant.

A ce sujet le conseil a recommandé le renforcement par le département des mesures déjà existantes.

Le Ministre Directeur de Cabinet a rappelé qu'il convient de s'aligner sur le prix du marché en ce qui concerne notamment les miniers.

Le Ministre de la Défense a rappelé les conséquences de la crise en Ukraine sur l'économie Guinéenne.

Le Premier Ministre a informé de l'existence d'un comité de stratégie sur Ukraine qui travaille sur la question en synergie avec le ministère des mines

La même préoccupation a été soulevée par Madame la Ministre de la Pêche concernant l'augmentation du prix du baril du pétrole et les conséquences collatérales sur l'approvisionnement des poissons et l'éventuelle spéculation de leurs prix par certaines mareyeuses.

Conakry, le 24 mars 2022

Ousmane Gaoual DIALLO, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement.

Transmis par la Cellule de Communication du Gouvernement.

DÉCRET

Plusieurs autres directeurs nommés au Ministère de la Sécurité...

Dans un décret diffusé à la Radio Tévision Guinéenne (RTG) le 23 mars 2022, le président de la Transition, Colonel Mamadi Doumbouya, a nommé plusieurs commissaires divisionnaires de police à des postes de responsabilité. Ce sont :

Directeur général de la Police nationale : Abdoulaye Sampil, commissaire divisionnaire de police, précédemment Directeur général du Bureau de stratégies et de développement du ministère de la Sécurité et de la Protection civile

Directeur général adjoint de la Police nationale : Abdoulaye Charles Diallo, commissaire divisionnaire de police, précédemment en service à la Direction générale de la Police nationale

Inspecteur général des services de police et de la protection civile : Siba Kolié, commissaire divisionnaire de police, précédemment commissaire central de police de Kissidougou

Inspecteur général adjoint des services de police et de la protection civile : Hamady Diakité, commissaire divisionnaire de police, précédemment Directeur général adjoint des écoles de police et de la protection civile

Directeur général des écoles nationales de police et de la protection civile : Mohamed Lamine Nabé, commissaire divisionnaire de police, précédemment président du Conseil de discipline du ministère de la Sécurité et de la protection civile

Directeur général adjoint des écoles nationales de police et de la protection civile : Mohamed Fodé Laye Bangoura, commissaire principal de police, précédemment directeur du centre d'instruction de Kaliyah.

Directeur général de l'Office de protection du genre, de l'enfance et des mœurs : Marie Gomez, commissaire principale de police, précédemment Directrice générale adjointe de l'OPROGEM.

Directeur général adjoint de police de l'OPROGEM : Amara Sylla, commissaire principal de police, précédemment en service à la Direction générale de l'OPROGEM.

Directeur général des Renseignements intérieurs : Lamine Komara, commissaire divisionnaire de police, précédemment Directeur régional adjoint de police de Conakry.

Directeur général adjoint des Renseignements intérieurs : Saikou Abdrahim Barry, commissaire principal de police, précédemment Directeur centrale des contrôles de l'administration du même service.

Directeur général de la Protection civile : Mohamed Camara, commissaire principal de police, précédemment chef service incendie et de secours de Ratoma.

Directeur général adjoint de la Protection civile : Mohamed Lamine Diakité, précédemment chef service incendie et de secours de Labé.

Directeur des services de la transmission : Abdoul Karim Conté, commissaire principal de police, précédemment en service à la même direction.

Directeur adjoint des services de la transmission : Sambayo Camara, commissaire principal de police, précédemment en service à la même direction.

Coordinateur général des Brigades Anti-Criminalité : Zenaba Sory Camara, commissaire divisionnaire de police, précédemment commandant de la Brigade de répression du banditisme (BRB).

Coordinateur général des Brigades Anti-Criminalités : chef d'escadron Salif Sylla, précédemment en service à la région de gendarmerie de Kankan.

Directeur central de la police judiciaire : Mohamed Keita, commissaire divisionnaire de police, précédemment directeur régional de police de Conakry.

Directeur central adjoint de la police judiciaire : Cérafin Haba, commissaire divisionnaire, précédemment en mission des Nations unies au Congo.

Directeur central de la Sécurité publique : Lanceï Camara, commissaire divisionnaire de police, précédemment directeur régional de police de Boké.

Directeur central adjoint de la Sécurité publique : Oumar Camara, commissaire divisionnaire de police, précédemment directeur central adjoint dudit service.

Directeur central de la police de l'air et des frontières : Mohamed Layba Diarré, commissaire divisionnaire de police, précédemment chef de la division Contrôle séjour des étrangers et la lutte contre la migration clandestine.

Directeur central adjoint de la police de l'air et des frontières : M'balou Morgan Sylla, commissaire divisionnaire, précédemment chef section administrative à la direction centrale à la police de l'air et des frontières.

Directeur central des unités d'intervention de la police nationale : Ibrahima Sory Diabaté, précédemment en service à la Direction générale à la Police nationale.

Directeur central adjoint des unités d'intervention de la police nationale : Nyankoye Kowolé Dopavogui, commissaire principal de police, précédemment en service à la direction générale de la police nationale.

Directeur central de la police routière : Sékou 2 Touré, commissaire principal de police, précédemment directeur central adjoint du même service.

Directeur central adjoint de la Sécurité routière : Martin Kpoghomou, commissaire de police, précédemment en service à la direction générale de la police nationale.

Directeur de l'Office central Anti-drogue : Souleymane Sylla, commissaire divisionnaire de police, précédemment commissaire central de police de Matam.

Directeur adjoint de l'Office central Anti-drogue : Abdoulaye Sangaré, commissaire divisionnaire, précédemment commissaire central de police de Kaporo Rails.

Directeur central de police de l'Office de répression des délits économiques et financiers : Mohamed Cissé, commissaire divisionnaire de police, précédemment coordinateur de la police de proximité.

Directeur central adjoint de l'Office de répression des délits économiques et financiers : Lay Keita, commissaire divisionnaire de police, précédemment chef service sécurité de la Mano River Union basé en Sierra Leone.

Directeur régional de la police de Conakry : Abdoulaye Sanoh, commissaire divisionnaire de police, précédemment commissaire central de police de Sonfonia.

Directeur régional adjoint de police de Conakry : Gassimou Soumah, commissaire divisionnaire de police, précédemment commissaire central de police de Kaloum.

Directeur régional de police de Boké : Moriba Théa, commissaire divisionnaire de police, précédemment Directeur régional de police de Mamou.

Directeur régional adjoint de police de Boké : Bangaly Condé, commissaire divisionnaire de police, précédemment en service à la compagnie mobile d'intervention et de sécurité de la Tannerie.

Directeur régional de la police de Kindia : Mamadou Yaya Diallo, commissaire divisionnaire de police, précédemment en service au commissariat central de police de Dubreka.

Directeur régional adjoint de police de Kindia : Mazo Mansaré, commissaire principal de police, précédemment en service au Secrétariat central à la Présidence charge des services spéciaux et de la lutte contre la drogue.

Directeur régional de la police de Mamou : Sékouba Camara, commissaire divisionnaire de police, précédemment commissaire central de police de Mamou.

Directeur régional adjoint de la police de Mamou : Joseph Yakpaboro Haba, commissaire divisionnaire de police, précédemment en compagnie mobile d'intervention et de sécurité n°7 de Kaloum.

Directeur régional de police de Labé : Aboubacar Traoré, commissaire divisionnaire de police, précédemment commissaire central de police de Guéckedou.

Directeur régional adjoint de la police de Labé : Alain Camara, commissaire divisionnaire de police, précédemment en service à la Direction centrale des unités d'intervention de la police nationale.

Directeur régional de la police de Faranah : Michel Dopavogui, commissaire divisionnaire de police, précédemment chef section police judiciaire au commissariat central de police Sonfonia.

Directeur régional adjoint de la police de Faranah : Amadou Conté, commissaire principal de police, précédemment chef section police judiciaire au commissariat central de police de Kaloum.

Directeur régional de la police de Kankan : Abdoul Kader Bady Touré, commissaire divisionnaire de police, précédemment Directeur régional adjoint de la police de Kankan.

Directeur régional adjoint de la police de Kankan : Mamadou Diouldé Barry, commissaire divisionnaire de police, précédemment chef section police judiciaire au commissariat central de police de Matam.

Directeur régional de la police de N'Zérékoré : Almamy Balla Conté, commissaire divisionnaire de police, précédemment en service à la Direction centrale de la police judiciaire.

Directeur régional adjoint de la police de N'Zérékoré : Abdoulaye Dioubaté, commissaire principal de police, précédemment en service à la Direction générale des Renseignements intérieures.

PRÉSIDENCE

Malick Koné, ex-DG de la police nationale, nommé



Limogé mercredi à la tête de la direction générale de la police nationale, le commissaire principal, Abdoul Malick Koné vient d'avoir un point de chute. En effet, dans un décret publié le jeudi 24 mars 2022, le président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya l'a nommé secrétaire à la Présidence chargé des services spéciaux.

Il remplacement à ce poste le Colonel Moussa Tiegboro Camara.

De nombreux hauts cadres nommés au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

Plusieurs hauts cadres ont été nommés ce 23 mars 2023 par le Colonel Mamadi Doumbouya. Le décret a été lu sur les antennes de la télévision nationale.

Directrice nationale de l'Architecture, de la Construction et de Logement : Mme Fatoumata A. Sylla, précédemment architecte à l'Autorité du contrôle des grands projets (ACGP).

Directeur national adjoint de l'Architecture, de la Construction et de Logement : Kaba Soumaoré, précédemment chargé d'études à la Direction nationale de l'Architecture, de la construction et de logement.

Directeur national des domaines et du cadastre : Faye Clément Tolno, précédemment chef de la section cadastre et de la topographie.

Directeur national adjoint des domaines et du cadastre : Fodé Moussa Soumah, précédemment chef de section à la Direction nationale des domaines et du cadastre.

Directeur du Bureau des stratégies et du développement : Ibrahima Sory Diallo, précédemment consultant-expert et accompagnement des PME chez Enabel.

Directeur adjoint du Bureau des stratégies et du développement : Ousmane Bangoura, précédemment assistant technique au ministère des Mines et de la Géologie.

Directeur général de l'Agence guinéenne pour le financement des logements : Mme Moya Condé, précédemment Directrice générale adjointe de l'AGUIFIL.

Directeur général adjoint de l'AGUIFIL : Abdoul Karim Bah, précédemment conseiller technique à l'AGUIGIL.

Directeur général du Fonds de l'Habitat et de l'Urbanisme : Ibrahima Jingué Barry, précédemment Directeur général adjoint de la Banque islamique de Guinée.

Directrice générale adjoint de l'Habitat et de l'Urbanisme : Mme Hadja Aissatou Baldé, précédemment Directrice de l'animation et de la gestion à l'AGUIFIL.

Directrice générale de l'Agence nationale des Rénovations urbaines : Mme Fatoumata Camara, précédemment en service au Secrétariat général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Directeur général adjoint de l'Agence nationale des Rénovations urbaines : Alpha Boubacar Bah, ingénieur gestionnaire.

Conservateur au Bureau de la Conservation foncière de Kindia : Kandia Condé, précédemment enseignant-chercheur au centre d'études et de recherche environnement (SERE).

Conservateur au Bureau de la Conservation foncière de Labé : Ibrahima Sory Bangoura, précédemment conservateur adjoint au Bureau de la Conservation foncière de Conakry.

Conservateur au Bureau de la Conservation foncière de Kankan : François Doré, précédemment conservateur au bureau de la conservation de N'Zérékoré.

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

TRAVAIL - JUSTICE – SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN (MEF-P)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES ET A LA FORMALISATION DES ENTREPRISES (PAMORIFE)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Secteur : Gouvernance
Référence de l'accord de de don FAT : 5900155016461
N° de Projet : P-GN-KA0-010
Date de l'avis : 24 mars 2022
Intitulé des missions : Consultant national Spécialiste en développement de business plan au compte de l'APIP en République de Guinée

Le Gouvernement de la République de Guinée a bénéficié d'un appui du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 9,45 MUC (Don FAT 8,50 millions d'UC et contrepartie gouvernementale 0,95 million d'UC), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à la Formalisation des Entreprises (PAMORIFE), d'une durée de mise en œuvre allant de juin 2020 à juin 2023 et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un **Consultant national Spécialiste en développement de business plan ;**

L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**le curriculum vitae détaillé**, faisant ressortir **les qualifications** et **les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes**, **les attestations de formations**, **les références de prestations similaires** accompagnées **des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client**, **certificats de travail**, etc.) à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, (version octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La méthode de sélection sera **la sélection de consultants individuel (SCI)**.

Le consultant sera évalué respectivement sur la base des critères ci-après :

1. Qualifications générales (diplômes et expériences générales)	**30**
1.1 - Qualification : - Master 2 ou équivalent d'école de Commerce, de Gestion d'entreprise, de finance et comptabilité et de management - Diplôme non conforme disqualifié. Diplôme inférieur , zéro point	10
1.2 Expérience professionnelle : - Capitaliser au moins six (6) années d'expériences générales dans l'analyse et le suivi de mise en œuvre de business plans. - Moins de six (6) années d'expérience : disqualifié	20
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	**60**
2.1 Expérience de quatre années (4) en qualité d'expert en développement de business plan dans le secteur privé et/ou avec les partenaires techniques (BAD, IDA etc.) : dix (10) points par année d'expérience	40
2.2 Expériences de deux (2) années dans le domaine de la gestion du partenariat et de la communication institutionnelle : 10 points par année d'expérience	20
3. Connaissance linguistique et informatique	**10**
Connaissance du français et de l'anglais (Parler parfaitement le français et la maîtrise de l'anglais serait un atout)	5
Connaissance informatique (MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Internet et gestion de bases de données)	5
TOTAUX	**100 %**

NB : Les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.
Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, c'est le consultant ayant le plus grand nombre d'années d'Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer qui sera retenu.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées en version électronique à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard, **le 08 avril 2022 à 12h00** et le libellé du message porter expressément la mention « **Projet PAMORIFE-Guinée- Consultant national Spécialiste en développement de business plan au compte de l'APIP en République de Guinée - Avis à Manifestation d'intérêt n° 0022** »

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEF-P)
Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP)

À l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH,
Coordonnateur de l'UCEP
Immeuble MAB, 1er étage près de l'Hôtel du Golf
Minière, Commune de Dixinn-Conakry-Rép. de Guinée.
Tel : +224 623 26 14 96 / 629 00 69 39 / 622 42 43 98
E-mail: passationbad@ucepguinee.org

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN (MEF-P)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE A L'EMPLOI DES JEUNES (PATEJ)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS - FIRMES)

Secteur : Développement Social

Référence de l'accord de de don FAT : 5900155016367

N° de Projet : P-GN-I00-009

Date de publication de l'avis : 24 mars 2022

Intitulé de la mission : Élaboration d'un programme de formation en technique de transformation agroalimentaire et formation des formateurs

Le Gouvernement de la République de la Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de couvrir le coût du Projet d'assistance technique à l'emploi des jeunes (PATEJ).

Le PATEJ a une portée nationale et les bénéficiaires comprennent les institutions œuvrant sur la problématique de la jeunesse dans son ensemble, ainsi que les jeunes eux-mêmes. D'une manière spécifique, les bénéficiaires directs comprennent : (i) les autorités guinéennes qui recevront une assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de la PNE-EJ, du PNDES, de la politique nationale de la jeunesse et d'un cadre de formation professionnel adapté pour la transformation agro-alimentaire incluant la formation de 25 formateurs ; (ii) les jeunes cadres de l'administration guinéenne qui recevront une formation en gestion de projet; (iii) les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui recevront des formations sur le développement personnel et l'esprit d'entreprise, (iv) les membres du CNJ qui verront leurs capacités renforcées ; ainsi que (v) les jeunes déscolarisés et non scolarisés qui seront formés et insérer dans la confection de briques en terre stabilisée.

La mission du consultant (firme) consiste sur la base des filières identifiées à développer des modules de formation adaptés à la spécificité des apprenants des centres de formations professionnelles ciblées et assurer la formation de 25 formateurs des dits centres.

Les services prévus au titre de cette prestation comprennent :

- Faire une analyse du dispositif et des contenus de formation dispensés en formation initiale dans les Centres de Formation Professionnelle de Boffa et Boké ;

- Analyser les modalités de suivi-encadrement et de renforcement des capacités des enseignants et des encadreurs pédagogiques existantes (stages de recyclage annuels, conférence pédagogiques annuelles, journées de réflexion, visite de classe, ...) et formuler des recommandations pour en améliorer l'efficience ;

- Proposer des modalités concrètes de capitalisation et d'intégration des innovations techno-pédagogiques dans la stratégie nationale de renforcement des capacités des enseignants.

L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants (firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ***(documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).***

Pour chaque mission similaire/comparable, les consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le coût du projet en lien avec la mission, ainsi que les preuves de réalisation de la mission (attestation de bonne fin délivrée par le Client, ou copie page de garde et de signature du contrat). On entend par mission similaire toute mission en lie avec l'élaboration de programme de formation en technique de transformation agroalimentaire et formation des formateurs.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure sur la liste restreinte.

Les Firmes de consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel en version PDF à l'adresse ci-dessous, avec la mention « ***Recrutement d'une firme pour l'Élaboration d`un programme de formation en technique de transformation agroalimentaire et formation des formateurs– PATEJ - avis à manifestation d'intérêt n°004*** » au plus tard **le 15 avril 2022 à 12h00 minutes GMT.**

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEF-P)

Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP).

À l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH,

Coordonnateur de l'UCEP

Immeuble MAB, 1er étage près de l'Hôtel du Golf

Minière, Commune de Dixinn-Conakry-Rép. de Guinée.

Tel : 00 224 629 00 69 39 / 622 42 43 98 / 623 26 14 96

E-mail: passationbad@ucepguinee.org

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN (MEF-P)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI À LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES ET A LA FORMALISATION DES ENTREPRISES (PAMORIFE)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Secteur : Gouvernance
Référence de l'accord de de don FAT : 5900155016461
N° de Projet : P-GN-KA0-010
Date de l'avis : 24 mars 2022
Intitulé des missions : Consultant national Spécialiste en promotiondes investissements, en appui aux entreprises et en gestion de projet au compte de l'APIP ;

Le Gouvernement de la République de Guinée a bénéficié d'un appui du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 9,45 MUC (Don FAT 8,50 millions d'UC et contrepartie gouvernementale 0,95 million d'UC), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes et à la Formalisation des Entreprises (PAMORIFE), d'une durée de mise en œuvre allant de juin 2020 à juin 2023 et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement **Consultant national Spécialiste en promotion des investissements, en appui aux entreprises et en gestion de projet au compte de l'APIP ;**

L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**le curriculum vitae détaillé**, faisant ressortir **les qualifications** et **les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes**, **les attestations de formations**, **les références de prestations similaires** accompagnées **des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client**, **certificats de travail**, etc.) à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, (version octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La méthode de sélection sera **la sélection de consultants individuel (SCI)**.

Le consultant sera évalué respectivement sur la base des critères ci-après :

1. Qualifications générales (diplômes et expériences générales)	**30**
1.1 - Qualification : DEA/DESS, Master 2 ou diplôme équivalent en école de Commerce, en Gestion, Marketing, Droit des Affaires, Communication, Relation Publique, Banque ou dans des disciplines connexes ; Diplôme non conforme disqualifié. Diplôme inférieur zéro point	10
1.2 Expérience professionnelle : Capitaliser au moins six (6) années d'expériences professionnelles dans le domaine commercial, marketing. Moins de six (6) ans d'expérience : disqualifié	20
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	**60**
2.1 Expérience de quatre (4) années en qualité d'expert de promotion des investissements, dans le domaine d'appui aux entreprises et de gestion de projets, financé par le secteur privé ou les partenaires techniques (BAD, IDA etc.) : dix (10) points par année d'expérience	40
2.2 Expériences de deux (2) années dans le domaine de la gestion du partenariat et de la communication institutionnelle : 10 points par année d'expérience	20
3. Connaissance linguistique et informatique	**10**
Connaissance du français et du Français	5
Connaissance informatique (MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Internet et gestion de bases de données)	5
TOTAUX	**100 %**

NB : Les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.
Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, c'est le consultant ayant le plus grand nombre d'années d'Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer qui sera retenu.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30**.
Les expressions d'intérêt doivent être déposées en version électronique à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard, **le 08 avril 2022 à 12h00** et le libellé du message porter expressément la mention « **Projet PAMORIFE-Guinée- Sélection de Consultant individuel national pour la promotion des investissements, appui aux entreprises, gestion de projet au compte de l'APIP en République de Guinée - Avis à Manifestation d'intérêt n° 0021** »

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEF-P)
Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP)
À l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH,
Coordonnateur de l'UCEP
Immeuble MAB, 1er étage près de l'Hôtel du Golf
Minière, Commune de Dixinn-Conakry-Rép. de Guinée.
Tel : +224 623 26 14 96 / 629 00 69 39 / 622 42 43 98
E-mail: passationbad@ucepguinee.org

Autorité contractante :	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN
Exercice budgétaire:	2022
Ordonnateur:	MINISTRE
Journaux de publication de référence et site Internet:	J.M. HOROYA ; MARCHES SIGNES ET sur www.armp-guinee.org
Autorité approbatrice:	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET /MARCHE						Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE								PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE	
	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation		Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres/ouverture des plis	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
								12 j	3 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 J	7 j	12 j		7 j	10 j	3 j	3 ou 5 j		
1	TRAVAUX DE SITE	598 190 000	23 21 21 000000	BND	1	AOO	Prévisions	vendredi 1 juillet 2022	mercredi 13 juillet 2022	lundi 18 juillet 2022	mercredi 17 août 2022	mercredi 7 septembre 2022	mercredi 21 septembre 2022	mercredi 12 octobre 2022	vendredi 21 octobre 2022	mardi 8 novembre 2022		##########	jeudi 1 décembre 2022	##########	##########	samedi 24 décembre 2022	dimanche 25 juin 2023
							Réalisations	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours		Encours	Encours	Encours	Encours		
	Coût Total																						

Approbation du plan de passation des marchés

Autorité Approbatrice	DNCMP

PTF : Partenaire Technique et Financier
TDR : Terme de référence
JMP : Journal des Marchés Publics
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DP : Demande de Proposition
CPM : Commission de Passation des Marchés
ANO : Avis de Non Objection

Mode de Passation	
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
RC	Reconduction
ED	Entente Directe
CR	Consultation Restreinte

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

Autorité contractante :	DIRECTION GENERALE DE L'AUTORITE DE DEVELOPPEMENT ET D'ADMINISTRATION
Exercice budgétaire:	2022
Ordonnateur:	MINISTRE
Journaux de publication de référence et site Internet:	J.M. HOROYA ; www.armp-guinee.org
Autorité approbatrice:	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

Numéro	IDENTIFICATION DU PROJET /MARCHE						Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE								PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE	
	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation		Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/ Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
								12 j	3 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j	7 j	12 j		7 j	10 j	3 j	3 ou 5 j		
1	MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUES	486 257 403	23 21 21 000000	BND	1	AOO	Prévisions	jeudi 31 mars 2022	mercredi 13 avril 2022	samedi 16 avril 2022	mercredi 18 mai 2022	mercredi 8 juin 2022	mercredi 22 juin 2022	mercredi 13 juillet 2022	vendredi 22 juillet 2022	mercredi 3 août 2022		vendredi 12 août 2022	vendredi 26 août 2022	mercredi 31 août 2022	samedi 3 septembre 2022	lundi 11 juillet 2022	vendredi 30 décembre 2022
							Réalisations																
2	ACQUISITION VEHICULE DE SERVICE	638 632 948	23 21 21 000000	BND	2	AOO	Prévisions	jeudi 31 mars 2022	vendredi 15 avril 2022	lundi 18 avril 2022	jeudi 2 juin 2022	jeudi 23 juin 2022	jeudi 7 juillet 2022	jeudi 28 juillet 2022	samedi 6 août 2022	jeudi 18 août 2022		samedi 27 août 2022	samedi 10 septembre 2022	jeudi 15 septembre 2022	dimanche 18 septembre 2022	lundi 18 juillet 2022	vendredi 30 décembre 2022
							Réalisations																
2	FOURNITURE DE BUREAU	171 910 013	23 21 21 000000	BND	1	AOO	Prévisions	vendredi 1 juillet 2022	samedi 16 juillet 2022	mardi 19 juillet 2022	vendredi 2 septembre 2022	vendredi 23 septembre 2022	vendredi 7 octobre 2022	vendredi 28 octobre 2022	dimanche 6 novembre 2022	vendredi 18 novembre 2022		dimanche 27 novembre 2022	dimanche 11 décembre 2022	vendredi 16 décembre 2022	lundi 19 décembre 2022	lundi 18 juillet 2022	vendredi 30 décembre 2022
							Réalisations																
	Coût Total	1 216 800 364																					

Autorité contractante :	DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AUTORITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADMINISTRATION
Exercice budgétaire:	2022
Référentiel:	NATIONAL
Journaux de publication de référence et site Internet:	JMP, BOMOP n. 12 XXXX et www.armpmarket.org
Autorité approbatrice:	Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHE								PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE							PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget CAF	Code Budget	Type de Financement	N° Demande de cotation	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatriculation et notification du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
								[2 j]	[7 j]	[5 j]	[5 j]	[3 j]	[2 j]	[5 j]	[5 j]	[2 j]		[7 j]	[7 j]	[3 en j]		
1	FOURNITURE DE BUREAU	57 303 538	23 21 21 000000	BND	1	DC	Prévisions	mardi 15 mars 2022	lundi 28 mars 2022	jeudi 31 mars 2022	vendredi 15 avril 2022	mercredi 20 avril 2022	lundi 2 mai 2022	mardi 17 mai 2022	lundi 23 mai 2022	lundi 6 juin 2022		jeudi 9 juin 2022	lundi 13 juin 2022	jeudi 16 juin 2022	mercredi 6 avril 2022	vendredi 30 décembre 2022
							Réalisations															
2	MATERIEL ET FOURNITURE D'ENTRETIEN	30 796 005	23 21 21 000000	BND	1	DC	Prévisions	mardi 15 mars 2022	lundi 28 mars 2022	samedi 2 avril 2022	dimanche 17 avril 2022	samedi 23 avril 2022	samedi 7 mai 2022	dimanche 22 mai 2022	samedi 28 mai 2022	samedi 11 juin 2022		mardi 14 juin 2022	samedi 18 juin 2022	mardi 21 juin 2022	mercredi 6 avril 2022	vendredi 30 décembre 2022
							Réalisations															
3	MOBILIER DE BUREAU	87 369 145	23 21 21 000000	BND	3	DC	Prévisions	mardi 15 mars 2022	mardi 29 mars 2022	vendredi 1 avril 2022	samedi 16 avril 2022	jeudi 21 avril 2022	mardi 3 mai 2022	mercredi 18 mai 2022	mardi 24 mai 2022	mardi 7 juin 2022		vendredi 10 juin 2022	mardi 14 juin 2022	vendredi 17 juin 2022	mercredi 6 avril 2022	vendredi 30 décembre 2022
							Réalisations															
	Coût Total	175 408 488																				

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHE								PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION					PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION								PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE							PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant budget CAF	Code Budget	Type de Financement	N° ANO	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Préparation TDR et ANO	Non Objection sur TDR	Publication Avis à Manifestation d'Intérêt (MI)	Ouverture /Evaluation des MI	Non Objection sur le rapport et sur MP	Envoi MP aux candidats de la liste restreinte	Date limite de dépôt des propositions (tech et financ)	Ouverture /Evaluation des propositions techniques	Non Objection sur rapport Prop. Techn.	Ouverture /Evaluation des propositions financières	Non Objection sur rapport combinée PT/PF	Publication attribution /Notification provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	Non Objection sur le contrat négocié	Montant du Contrat en CAF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début Prestations	Date de fin des prestations
								[2 j]	[30 ou 45 j]	[5 j]	[5 j]	[1 ou 2 j]	[30 ou 45 j]	[3 j]	[2]j	[3 j]	[2 j]	[5 j]	[7 j]	[2 j]		[7 j]	[10 j]	[3 j]	[3 ou 5 j]		
1	Consultant / Service légal (Honoraires d'avocats)	1 000 000 000	23 21 21 000000	BND	1	CI	Prévisions	vendredi 15 avril 2022	mercredi 27 avril 2022	vendredi 27 mai 2022	samedi 11 juin 2022	jeudi 23 juin 2022	dimanche 26 juin 2022	mercredi 27 juillet 2022	jeudi 11 août 2022	mercredi 24 août 2022	jeudi 8 septembre 2022	mercredi 21 septembre 2022	jeudi 6 octobre 2022	jeudi 13 octobre 2022	mercredi 26 octobre 2022		mercredi 2 novembre 2022	samedi 12 novembre 2022	mercredi 16 novembre 2022	samedi 19 novembre 2022	samedi 3 décembre 2022	dimanche 3 décembre 2023
							Réalisations	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours		Encours	Encours	Encours	Encours		
1	Consultants / Revue Etudes de Pré-faisabilité	888 000 000	23 21 21 000000	BND	1	CI	Prévisions	vendredi 15 avril 2022	mercredi 27 avril 2022	vendredi 27 mai 2022	samedi 11 juin 2022	jeudi 23 juin 2022	dimanche 26 juin 2022	mercredi 27 juillet 2022	jeudi 11 août 2022	mercredi 24 août 2022	jeudi 8 septembre 2022	mercredi 21 septembre 2022	jeudi 6 octobre 2022	jeudi 13 octobre 2022	mercredi 26 octobre 2022		mercredi 2 novembre 2022	samedi 12 novembre 2022	mercredi 16 novembre 2022	samedi 19 novembre 2022	samedi 3 décembre 2022	vendredi 3 mars 2023
							Réalisations	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours		Encours	Encours	Encours	Encours		
2	Consultants / Cahier des charges Etudes de Faisabilité	1 257 300 000	23 21 21 000000	BND	1	CI	Prévisions	vendredi 15 juillet 2022	mercredi 27 juillet 2022	vendredi 26 août 2022	samedi 10 septembre 2022	jeudi 22 septembre 2022	dimanche 25 septembre 2022	mercredi 26 octobre 2022	jeudi 10 novembre 2022	mercredi 23 novembre 2022	jeudi 8 décembre 2022	mercredi 21 décembre 2022	jeudi 5 janvier 2023	jeudi 12 janvier 2023	mercredi 25 janvier 2023		mercredi 1 février 2023	samedi 11 février 2023	mercredi 15 février 2023	samedi 18 février 2023	samedi 4 mars 2023	dimanche 2 juillet 2023
							Réalisations	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours		Encours	Encours	Encours	Encours		
3	Consultants / Cahier des charges Plan d'affaires	666 700 000	23 21 21 000000	BND	1	CI	Prévisions	vendredi 15 juillet 2022	mercredi 27 juillet 2022	vendredi 26 août 2022	samedi 10 septembre 2022	jeudi 22 septembre 2022	dimanche 25 septembre 2022	mercredi 26 octobre 2022	jeudi 10 novembre 2022	mercredi 23 novembre 2022	jeudi 8 décembre 2022	mercredi 21 décembre 2022	jeudi 5 janvier 2023	jeudi 12 janvier 2023	mercredi 25 janvier 2023		mercredi 1 février 2023	samedi 11 février 2023	mercredi 15 février 2023	samedi 18 février 2023	samedi 4 mars 2023	dimanche 2 juillet 2023
							Réalisations	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours	Encours		Encours	Encours	Encours	Encours		
	Coût Total	4 012 000 000																										

Approbation du plan de passation des marchés	
Autorité Approbatrice	DNCMP

PTF : Partenaire Technique et Financier	
TDR : Terme de référence	
JMP : Journal des Marchés Publics	
DAO : Dossier d'Appel d'Offres	
DP : Demande de Proposition	
CPM : Commission de Passation des Marchés	
ANO : Avis de Non Objection	

Mode de Passation	
AOO	Appel d'Offres Ouvert
AOR	Appel d'Offres Restreint
RC	Reconduction
ED	Entente Directe
CR	Consultation Restreinte
DC	Demande de Cotation

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

REPUBLIQUE DE GUINEE

AUTORITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADMINISTRATION DES ZONES ÉCONOMIQUE SPÉCIALES – ADAZZ

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN ARCHITECTE – URBANISTE

Financement : Fonds Propres

Secteur : Planification spatiale

I. Contexte

La Guinée s'est engagée dans une politique d'aménagement du territoire et de création de pôles de développement pour booster son économie et sa compétitivité à travers la création de Zones Économiques Spéciales (ZES).

L'opérationnalisation des projets de ZES, en respect des textes statutaires et réglementaires en vigueur, requière un service technique d'appui à la Direction générale dans l'accomplissement de sa mission.

Dans ce cadre, l'ADAZZ lance un appel à candidature à travers cet avis de manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un Architecte-Urbaniste (candidat(e)).

II. Missions

Placé sous l'autorité de la Direction générale, le/la candidat(e) accomplira dans le cadre de sa mission, les activités et tâches principales suivantes :

- Participer à la sélection des sites d'implantation des ZES ;
- Actualiser ou élaborer des propositions conceptuelles du plan d'aménagement des sites ;
- Participer à la préparation, la mise en œuvre et le suivi des projets de ZES;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies d'aménagement des ZES
- Participer à l'élaboration des cahiers de prescription technique des travaux;
- Participer à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres et à l'évaluation des offres ou propositions
- Faire le suivi et la supervision des travaux d'architecture et d'urbanisation;
- Vérifier et valider les données issues des études internes et externes ;
- Participer à l'élaboration des rapports d'avancement sur les projets en collaboration avec les structures concernées ;

III. Qualifications

Le/la candidat(e) doit avoir les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'architecture et / ou d'urbanisme (Bac +5) ;
- Disposer d'une expérience au minimum de dix (10) ans dans le domaine d'architecture et de cinq (5) ans de suivi des ouvrages des grands équipements collectifs;
- Avoir réalisé aux moins trois (3) conceptions d'architecture des grands projets d'aménagement urbain ;
- Avoir la capacité de conception des ouvrages d'architecture et rendus en 3D ; mise en maquette des ouvrages ;
- Maîtriser les aspects transversaux dans le suivi de construction de bâtiment et l'assistance dans la définition des ouvrages d'architecture ;
- Avoir une grande capacité de travail en équipe, l'esprit d'analyse et de synthèse, élaboration des rapports et avis techniques ;
- Maitriser le français, l'anglais sera un atout ;
- Avoir une parfaite maitrise des logiciels d'architecture ;
- Être apte à se déplacer et travailler à l'intérieur du pays.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront obligatoirement sous peine de rejet les documents suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Copies de (s) diplômes et certificats certifiés conformes à l'original ;
- Au moins trois (3) références probantes confirmant le CV et l'expérience du candidat ;
- Les attestations confirmant les postes clefs occupés par le postulant et portés sur le CV ;
- Une copie de la Carte d'identité nationale.

Les candidat(e)s intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures 16 heures.

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases :

a. **Phase 1** : Évaluation de CV, classement des candidats qualifiés et constitution d'une liste restreinte des trois (03) premiers candidats ;

b. **Phase 2** : vérification de références du candidat classé premier ;

c. **Phase 3** : demande de proposition financière du candidat classé premier et négociations

Les candidats seront évalués en fonction des critères suivants :

a) Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales) 20 points

b) Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR 70 points

c) Connaissance linguistique et informatique 10 points

Total 100 points

Seuls les candidats qui ont obtenu 75 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission.

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leur dossier en copie physique ou par messagerie électronique à l'Autorité de Développement et d'Administration des Zones Économiques Spéciales – ADAZZ, Immeuble Ossaily «Sanlam», 3eme Etage, Boulevard de la République, Kaloum, Conakry, Guinée ; Email : contact@adazguinee.com entre 8h00 et 16h00 et au plus tard le 15 avril 2022 à 12 heures sous pli fermé portant la mention « *A l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de développement et d'administration des zones économiques spéciales* ***-*** *CANDIDATURE AU POSTE DE ARCHITECTE - URBANISTE »****.***

La Direction Générale de l'Autorité de Développement et d'Administration des Zones Economiques Spéciales

REPUBLIQUE DE GUINEE

AUTORITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'ADMINISTRATION DES ZONES ÉCONOMIQUE SPÉCIALES – ADAZZ

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DU SUPPORT INFORMATIQUE ET MEDIAS

Financement : Fonds Propres

Secteur : Gestion du parc informatique local et les médias

I. Contexte

La Guinée s'est engagée dans une politique d'aménagement du territoire et de création de pôles de développement pour booster son économie et sa compétitivité à travers la création de Zones Économiques Spéciales (ZES).

L'opérationnalisation du projet de ZES, en respect des textes statutaires et réglementaires en vigueur, requière un service technique d'appui à la Direction générale dans l'accomplissement de sa mission.

Dans ce cadre, l'ADAZZ lance un appel à candidature à travers cet avis de manifestations d'intérêt pour le recrutement d'un Responsable informatique et médias (candidat(e)).

II. Missions

Placé sous l'autorité de la Direction générale, le/la candidat(e) accomplira dans le cadre de sa mission, les activités et tâches principales suivantes :

- Gérer, installer et assurer la maintenance du matériel informatique ;
- Présenter les ressources informatiques et former les utilisateurs ;
- Sensibiliser les utilisateurs sur la sécurité informatique et sur les règles de bonnes pratiques ;
- Intervenir en assistance et support technique ;
- Créer et administrer des sites internet et solutions numériques
- Administrer et exploiter des bases de données et emails professionnels ;
- Gérer des sauvegardes sur les applications, site internet et serveurs internes ;
- Gérer la maintenance des installations et assurer le support technique auprès des utilisateur de vidéo-projection, de visioconférence et de la téléphonie sur IP ;
- Participer aux projets informatiques de la direction générale (rédaction des dossiers techniques, documentation, archivage, etc.) ;
- Maitriser les prises de vue (Photos & vidéos) ;
- Maitriser les outils digitaux et plateformes sociales, communautaires & publicitaires (Twitter, Linkedin Facebook, Youtube)
- Savoir attirer, gérer et maintenir l'attention des communautés sur les réseaux sociaux
- Assurer une veille numérique, analyser les données pour mieux mesurer les impacts des actions de la Direction Générale.

III. Qualifications

Le/la candidat(e) doit avoir les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme en sciences informatiques (Bac +3) ;
- Disposer d'une expérience au minimum de dix (10) ans dans le domaine informatique et médias (conception graphique, infographie, production audiovisuelle, animation explicative en 2D et 3D) ;
- Avoir une excellente maitrise des logiciels d'imagerie et d'édition vidéo (Photoshop, Illustrator, Final cut Pro, After Effects) ;
- Avoir un esprit créatif pour l'élaboration des contenus impactants ;
- Maitriser le webmarketing et les outils digitaux
- Connaissance approfondie de l'architecture matérielle d'un poste de travail ;
- Connaissance générale des systèmes d'exploitation (Windows, Mac OS) ;
- Notion de base sur les configurations usuelles, systèmes et outils bureautiques ;
- Avoir une grande capacité de travail en équipe, l'esprit d'analyse et de synthèse, élaboration des rapports et avis techniques ;
- S'adapter de manière permanente aux nouvelles technologies (logiciels et matériels)
- Être autonome, rigoureux, organisé, pédagogue, avoir un bon esprit d'analyse et posséder un excellent sens du relationnel ;
- Maitrise du français et de l'anglais ;
- Avoir une excellente expression écrite et orale ;
- Être apte à se déplacer et travailler à l'intérieur du pays.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature comprendront obligatoirement sous peine de rejet les documents suivants :

- Un curriculum vitae ;
- Copies de (s) diplômes et certificats certifiés conformes à l'original ;
- Au moins trois (3) références probantes confirmant le CV et l'expérience du candidat ;
- Les attestations confirmant les postes clefs occupés par le postulant et portés sur le CV ;
- Une copie de la Carte d'identité nationale.

Les candidat(e)s intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures 16 heures.

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases :

a. **Phase 1** : Évaluation de CV, classement des candidats qualifiés et constitution d'une liste restreinte des trois (03) premiers candidats ;
b. **Phase 2** : vérification de références du candidat classé premier;
c. **Phase 3** : demande de proposition financière du candidat classé premier et négociations

Les candidats seront évalués en fonction des critères suivants :

a) Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales) 20 points

b)Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR 70 points

c) Connaissance linguistique et informatique 10 points

Total 100 points

Seuls les candidats qui ont obtenu 75 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission.

Les personnes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leur dossier en copie physique ou par messagerie électronique à l'Autorité de Développement et d'Administration des Zones Économiques Spéciales – ADAZZ, Immeuble Ossaily «Sanlam», 3eme Etage, Boulevard de la République, Kaloum, Conakry, Guinée ; Email : contact@adazguinee.com entre 8h00 et 16h00 et au plus tard le 15 avril 2022 à 12 heures sous pli fermé portant la mention « *A l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de développement et d'administration des zones économiques spéciales* ***- CANDIDATURE AU POSTE DE CHARGÉ DU SUPPORT INFORMATIQUE ET MEDIAS».***

La Direction Générale de l'Autorité de Développement et d'Administration des Zones Economiques Spéciales

BENIN

Diébédo Francis Kéré : Le premier Africain à remporter le plus grand prix d'architecture

Diébédo Francis Kéré, architecte né au Burkina Faso, est devenu le premier Africain à remporter le prestigieux prix Pritzker, souvent considéré comme le prix Nobel de l'architecture. Son œuvre très estimée, qui comprend des structures permanentes et temporaires, a été érigée dans son pays natal, mais aussi en Afrique, en Europe et aux États-Unis.



M. Kéré, 56 ans, était ravi de recevoir ce qui est considéré comme le prix le plus prestigieux de l'architecture, se décrivant comme «l'homme le plus heureux de la planète».

«C'était une grande surprise mais je suis subordonné et très fier de voir que ce travail que j'ai toujours considéré comme une affaire personnelle ait pu être lié à la fondation Pritzker et que j'ai reçu ce prix pour un travail qui me passionne tant, a déclaré Francis Kéré.

«L'architecture est un service à l'humanité»

L'architecte, éducateur et activiste social a reçu cette distinction «grâce à son engagement pour la justice sociale et à l'utilisation intelligente de matériaux locaux pour s'adapter et répondre au climat naturel, il travaille dans des pays marginalisés, où les contraintes et les difficultés sont nombreuses et où l'architecture et les infrastructures sont absentes», ont expliqué les organisateurs du prix Pritzker dans un communiqué.

Pionnier des constructions durables au service des populations, Kéré considère que 'l'architecture est un service à l'humanité'.

«Nous avons un métier fait pour créer de l'espace pour habiter l'humanité, c'est-a-dire c'est une profession dont tout le monde a besoin», a-t-il ajouté.

Kere est réputé pour avoir construit des écoles, des établissements de santé, des logements, des bâtiments municipaux et des espaces publics dans toute l'Afrique, notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Togo, au Kenya, au Mozambique et au Soudan.

Il a par exemple conçue et construit l'école primaire de son village au Burkina à partir de briques de terre et d'un simple plan de ventilation.

«L'architecture est un instrument qu'on peut utiliser pour créer de meilleures villes, pour créer de l'espace qui inspire le monde, pour créer des salles de classe qui inspire la meilleure génération», a déclaré le lauréat à BBC Afrique.

Ses projets, qui visent à faire revivre les conceptions architecturales traditionnelles africaines en y apportant une touche moderne et durable, ont été remarqué, mettant en lumière sa vision afro-futuriste d'une architecture contemporaine «à l'intersection de l'utopie et du pragmatisme», écrit l'architecte sur son site web.

Engagement pour la justice sociale et développer l'éducation en Afrique

Né à Gando, au Burkina Faso, et basé à Berlin, en Allemagne, l'architecte transforme les communautés par le biais de l'architecture grâce à son engagement pour la justice sociale ainsi que par l'utilisation intelligente de matériaux locaux en relation avec le climat naturel.

Il construit des écoles contemporaines, des établissements scolaires, des centres de santé, des logements professionnels, des bâtiments civiques et des espaces publics contemporains, souvent dans des pays où les ressources sont fragiles.

Les anciennes villes à gratte-ciel du Yémen

Pour l'architecte, chaque personne qui œuvre dans le monde de l'architecture doit être conscient «de la responsabilité que nous avons de loger et de tout faire que ce que nous créons pour l'humanité ne cause pas dommage à l'humanité».

Ajoutant : «Je suis très heureux que le travail que j'ai fait pour créer de l'espace pour tout le monde, que ce soient des écoles ou des assemblées nationales ou des espaces aux États-Unis soient évalués et considérés à leur valeur vu la façon dont j'approche le thème et qu'il y ait une telle considération.

S'il côtoie aujourd'hui les grands noms de l'architecture, Kéré pense aussi aux prochaines générations sur le continent, espérant que cette récompense «va encourager beaucoup de jeunes à emboiter ce pas et à œuvrer, se dire que quelque que soit où nous sommes, si nous croyons à notre vision et si nous travaillons dur, il y aura des fondations qui vont mettre ce que nous faisons sous une grande lumière».

Mais son parcours de dix ans vers le sommet de son domaine a été loin d'être simple, les opportunités étant limitées dans son village.

Le 'sens de l'architecture'

«J'ai grandi dans une communauté où il n'y avait pas de jardin d'enfants, mais où la communauté était votre famille», a-t-il déclaré au prix Pritzker.

«Je me souviens de la pièce où ma grand-mère s'asseyait et racontait des histoires avec un peu de lumière, tandis que nous nous serrions les uns contre les autres et que sa voix à l'intérieur de la pièce nous enfermait, nous sommant de nous rapprocher et de former un lieu sûr. C'était mon premier sens de l'architecture», poursuit-il.

À l'âge de sept ans, M. Kéré s'est retrouvé entassé dans une salle de classe extrêmement chaude avec plus de 100 autres élèves.

Premier enfant de sa communauté à être allé à l'école, cette expérience de la médiocrité des bâtiments a été sa première source d'inspiration pour améliorer la vie éducative des enfants du Burkina Faso, grâce à l'architecture.

Le succès de l'école primaire Gando a permis de multiplier par près de six le nombre d'élèves de l'école, qui est passé de 120 à 700,

Parmi ses réalisations phares, figure l'école primaire de Gando, la première œuvre bâtie de l'architecte dans le village burkinabè où il est né et où il a mené d'autres projets.

Pour les organisateurs du prix Pritzker, cette école magnifie la vision de Kéré qui consiste à construire «une source avec et pour une communauté afin de répondre à un besoin essentiel et de corriger les inégalités sociales».

«Ce n'est pas parce que vous êtes riche que vous devez gaspiller du matériel. Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on ne doit pas essayer de créer de la qualité», ajoute Francis Kéré, dans le communiqué du prix Pritzker.

Avec des bâtiments sobres aux tons chauds, sable ou ocre, qui se mêlent le paysage, l'école est conçue pour résister à la chaleur. Dans l'architecture de Kere, la lumière est capitale.

L'argile a été fortifiée avec du ciment pour former des briques ayant une masse thermique élevée, retenant la fraîcheur dans l'école primaire de Gando

«Une bonne architecture au Burkina Faso, c'est une salle de classe où l'on peut s'asseoir, avoir une lumière filtrée qui pénètre comme on veut l'utiliser, sur le tableau noir ou sur un bureau», explique l'architecte.



«Nous sommes liés les uns aux autres et les préoccupations en matière de climat, de démocratie et de pénurie nous concernent tous», ajoute l'architecte.

Des années plus tard et après des études en Allemagne, le rêve est devenu réalité. En 2001, M. Kéré a conçu une école primaire dans son village natal de Gando, son premier bâtiment.

Une masse thermique élevée, retenant l'air frais à l'intérieur, permet à la chaleur de s'échapper à travers un plafond en briques de l'école primaire de Gando

Cette école a été construite avec la participation significative de la population locale, qui a contribué à la main-d'œuvre et aux ressources, selon le site web du prix.

Le succès de l'école primaire a valu à M. Kéré de recevoir en 2004 le prix Aga Khan, qui est décerné tous les trois ans pour identifier les projets de construction qui répondent aux besoins des sociétés à forte population musulmane.

La renommée de l'école de Gando lui a ensuite ouvert la voie pour concevoir d'autres établissements scolaires, comme le Lycée Schorge, également au Burkina Faso.

L'un des signes distinctifs de l'œuvre de M. Kéré est son utilisation de la lumière, ce que les animateurs du prix Pritzker ont noté dans leur annonce : «Une expression poétique de la lumière est cohérente dans toutes les œuvres de Kéré. Les rayons du soleil filtrent dans les bâtiments, les cours et les espaces intermédiaires, surmontant les dures conditions de midi pour offrir des lieux de sérénité ou de rassemblement.»

Au Burkina Faso, la nouvelle a ravi de nombreuses personnes. Dans le monde de l'architecture ou non, sur le continent ou ailleurs sur les réseaux sociaux, les félicitations se multiplient.

Edwige Compaoré, professeur à Opera Village, un projet utopique conçu en collaboration entre Kéré et le regretté Christoph Schlingensief, se dit fière de cette récompense.

«Je suis très fière, tous nos collègues, les élèves aussi sont très fiers de lui parce que l'école c'est une belle architecture et on a toutes les conditions pour bien étudier, surtout les élèves, il y a de l'ombre, ils ont à manger. On le félicite.», dit-elle dans une vidéo de l'agence France Presse.

De son côté, Motandi Ouoba, administrateur du village opera souligne la simplicité et l'efficacité des matériaux utilisés par l'architecte.

«Sa particularité c'est qu'il part du matériau le plus simple, qu'on a couramment, moi je viens d'un village, je suis enfant de village comme lui. Du matériau que nos parents ont utilisé et qu'ils continuent à utiliser, qui n'est pas considéré comme quelque chose de noble, mais lui il en a fait quelque chose de noble», a-t-il declaré à l'AFP.bés

L'utilisation de la lumière, caractéristique de M. Kéré, est également évidente dans la conception d'établissements de soins de santé, tels que le Centre de santé et de protection sociale du village de l'Opéra, au Burkina Faso, qui est toujours en construction, selon le site web de l'architecte.

Au-delà de ses réalisations au Burkina Faso, l'architecte primé a également conçu des structures permanentes et temporaires à travers l'Europe et les États-Unis, comme le pavillon Serpentine de Londres en 2017.

Kere est devenu le premier architecte africain à concevoir le pavillon Serpentine a Hyde Park, une mission prestigieuse confiée chaque année à un architecte de renommée mondiale.

Diébédo Francis Kéré, l'architecte burkinabè renommée mondiale est à l'honneur

Il s'est inspiré des arbres de son village natal de Gando, avec des structures qui cherchent à connecter les visiteurs avec la nature environnante, selon le site web de la Serpentine.

M. Kéré a également réalisé des designs pour le célèbre festival Coachella Valley Music and Arts, qui se déroule chaque année en Californie et attire des célébrités et des grands noms de l'industrie du divertissement, avec notamment Billie Eilish, Swedish House Mafia et Kanye West qui se produiront cette année.

Le projet de M. Kéré pour le festival de 2019 a été baptisé Sarbalé Ke, ce qui signifie «Maison de la célébration». Il s'est inspiré de l'arbre Baobob, dont l'écorce intérieure est creuse, pour créer cette structure.

La conception de l'Assemblée nationale du Burkina Faso

Les travaux architecturaux en cours de M. Kéré comprennent des bâtiments parlementaires au Burkina Faso et au Bénin.

La conception de l'Assemblée nationale du Burkina Faso à Ouagadougou est l'un des projets les plus importants et les plus ambitieux de l'architecte.

Après la destruction de l'ancienne structure après le soulèvement burkinabè de 2014, l'architecte a conçu un bâtiment pyramidal en escalier et en treillis, abritant une salle d'assemblée de 127 personnes sur le site de l'ancien édifice détruit..

source BBC AFRIQUE

MINES-BOFFA

Les autorités exigent le respect des règles entre communautés et investisseurs

A la faveur du chargement du premier navire de bauxite de l'entreprise AGB2A tenu ce mercredi, 23 mars, à Boffa, le Département des Mines et de la Géologie exige de la part des communautés et des investisseurs le respect strict des règles pour un partenariat gagnant-gagnant profitable à tous les acteurs.





Cette cérémonie de chargement a connu la présence des représentants des autorités locales, des communautés sous la présidence de Mohamed Dia, conseiller principal du ministre des Mines et de la Géologie.

Le Directeur de cabinet du gouvernorat de Boké, Tidiane Soumah et le Maire de Tamita (lieu d'implantation de la société AGB2A), Aboubacar Sidiki Camara, ont tour à tour félicité et encouragé les partenaires qui ont bien voulu investir dans leur localité. Ils ont mis l'occasion à profit pour rappeler la nécessité de respecter scrupuleusement le contenu local, notamment à travers la «*guinéalisation*» de certains postes de responsabilités puisque, selon eux, de la compétence il y en a en Guinée. Sans oublier le renforcement des liens de bon voisinage entre communautés et investisseurs, afin d'instaurer un climat de paix et de cohésion dans la zone.

De son côté, la Directrice générale de AGB2A, Zhang JUN, a exprimé toute sa reconnaissance au gouvernement guinéen et aux autorités à tous les niveaux, pour le soutien qu'il accorde à son entreprise dans l'atteinte des objectifs.

Elle a estimé que l'implication des uns et des autres a permis de trouver des solutions aux malentendus et ramener un climat de paix et d'entente entre toutes les parties.

Madame JUN dit mesurer les défis à relever et promet de tout mettre en œuvre pour renforcer ces liens de coopération existants entre la République Populaire de Chine et la République de Guinée.

Le Conseiller principal Mohamed Dia, au nom de son ministre, Moussa Magassouba, a rappelé aux uns et aux autres les responsabilités qui sont les leurs. Pour les investisseurs, il insiste sur le respect rigoureux des textes, notamment le contenu local. Pour la communauté, la nécessité de préserver la paix et de toujours privilégier le dialogue pour régler tout malentendu.

M. Dia rassure de la disponibilité de son Département à travailler de concert avec toutes les parties pour le bonheur de chacun conformément à la vision du Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya.

Alhassane Barry

SNAPE

Le nouveau directeur général et ses adjoints installés dans leur fonction

La nouvelle équipe aura désormais la lourde responsabilité de mettre leurs compétences à la disposition de la population pour une nouvelle dynamique des activités à la recherche dune meilleure qualité.

La cérémonie de passation de service a eu lieu ce vendredi, 25 mars dans les locaux du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation en présence de plusieurs cadres.

En président la rencontre, le chef de cabinet du MATD, François Condé est revenu sur l'importance de la création de ladite direction et sa mission d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, en aménageant des forages, des points d'eau et des adductions d'eau potable. C'est dans cette optique qu'il a parlé de statistiques du SNAPE depuis sa création dans les années 1980. Entre autres : La réalisation de 15 milles points, 86 adductions d'eau potable et 19.000 points d'eau.



C'est pourquoi, il a invité la nouvelle équipe à travailler main dans la main pour poser des actes concrêts qui rentrent dans le cadre de la fourniture d'eau en milieu rural.

Remerciant les nouvelles autorités dirigées par le Colonel Mamadi Doumbouya, le nouveau directeur général du Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE), Alhadji Fodé Kaba a, au nom de ses pairs, s' est engagé à prendre toutes ses responsabilités pour le bon fonctionnement de sa direction et satisfaire les besoins des consommateurs. Ce qui, selon lui permettra d'obtenir des résultats probants dans les zones concernées.

Mesurant la taille du défi et sachant que l'eau est source de vie, M. Kaba a rassuré que des forages industriels seront mis en place pour permettre au dernier village de notre pays d'avoir de l'eau potable sans difficulté majeure. Ces forages dit-il vont également aider les autorités à la protection de l'environnement.

Sékouba Kourouma &
Naby Moussa Soumah

LAVAGE DES VEHICULES ET MOTOS

Une source de revenus pour les jeunes

En Guinée, la problématique d'emploi pousse certains jeunes à prendre la route de l'exil. D'autres par contre passent par le système ''D" (débrouillardise) pour pouvoir joindre les deux bouts. Une façon de braver le chômage dans un pays où l'employabilité se pose avec acuité.



Aujourd'hui, le lavage de véhicules et mototaxis est devenu une aubaine ou une source de revenus qui procure facilement de ressources financières à certains jeunes diplômés dont le génie créateur a fini par transformer leurs statuts et leurs conditions de vie. Nombreux sont ces jeunes même les conducteurs de taxi auto et moto qui s'adonnent à cette activité génératrice de revenus.

Ces lieux de lavage, sont généralement situés au bord des routes ou des lieux très fréquentables. Ici et là, on rencontre généralement des élèves, des étudiants diplômés et autres jeunes non scolarisés mais conscients de l'avenir.

Ce jeune adolescent, Alioune Sow, s'est lancé dans cette activité pour éviter le chômage et gagner son petit pain quotidien. '' Quand le travail marche bien, je peux parfois laver trois à cinq voitures par jour. Et le prix d'une voiture varie entre 20 000 à 30.000 Fg ; les gros camions-50.000 à 90.000 Fg. Quant aux motos, c'est de 10 000 à 15 000fng. Et par jour, je peux gagner 500.000 Fg''.

C'est suite aux échecs répétés au baccalauréat, parce que voulant accéder à l'Université, que le jeune Alioune s'est orienté vers ce petit métier qui lui rapporte aujourd'hui du gain pour satisfaire ses petits besoins. ''Je n'ai jamais voulu être dépendant de quelqu'un. Après avoir échoué au bac, j'ai pris la décision d'aborder la vie''. Détenteur d'attestation du BEPC, Alioune dit avoir fait une seule année dans cette entreprise de Lavage.

Quant à Amadou condé qui n'a fait que 6 mois, se rappelle de ses débuts : « Lorsque je suis arrivée ici, il n'avait qu'un seul point opérationnel de lavage. Des jours durant, j'ai sérieusement travaillé avec le propriétaire ; parfois, on n'était même débordé par le travail, certains clients insatisfaits retournaient sans que leurs véhicules ne soient lavés. Et cette situation me dérangeait à telle enseigne que j'ai fini par prendre la décision d'ouvrier mon propre point de lavage. C'est ainsi que j'ai payé un moteur et tous les outils nécessaires qu'on utilise dans ce travail pour m'installer à un endroit qui convient le mieux. J'ai réussi donc à ouvrir mon propre atelier et d'autres points où j'ai plus de cinq apprentis qui travaillent sans problème''.

Ibrahima Camara, aussi gérant d'une station lavage auto-motos qui était en chômage après avoir obtenir son certificat de fin de cycle en comptabilité, « je me suis créé une station de lavage auto-motos qui après deux mois d'activités, m'a permis d'être à l'abris des besoins financiers ».

Contrairement à Moussa Soumah qui est encore élève, admis à la terminale, pratique aussi cette activité pour épauler non seulement ses parents mais préparer son examen en payant les frais des cours de révision et la scolarité.

Faut-il signaler que pendant l'exercice de ce métier, ces jeunes rencontrent quelques difficultés dues aux cas de malentendus entre les propriétaires de véhicules et des laveurs de véhicules. Les locataires se disent être souvent victimes des accusations de certains chauffeurs qui les traitent de voleurs. Connaissant la responsabilité qui les incombe, '' nous ne pouvons pas se permettre de prendre un objet oublié dans la voiture. Au contraire, nous leur signalons souvent des objets abandonnés dans leurs voitures pour éviter tout problème », regrette Moussa Soumah qui reconnait leur responsabilité et l'obligation de veiller sur les engins d'autrui pendant le travail.

En tout état de cause, la plupart de ces jeunes, demandent aux nouvelles autorités de penser aux jeunes en créant suffisamment d'emplois pour la jeunesse qui devront s'exercer dans des entreprises ; une manière de résorber le grand chômage dans un pays où l'employabilité se pose avec acuité.

N'GATA CAMARA

LA FLAMBÉE DES PRIX DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Quelle inquiétude !

Il y a quelques mois, les marchés de la capitale guinéenne, connaissent une flambée des prix de denrées de première nécessité. Une situation qui inquiètent les Conakrykas, notamment les femmes qui paient la plus lourde tribu quant à la gestion des foyers conjugaux. Presque tous les jours, elles se lèvent les premières et se couchent les dernières sans compter les risques qu'elles courent dans leur combat. Parmi elles, nombreuses sont celles qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts, mais arrivent quand même à s'en sortir en utilisant la formule ''D"ou la débrouillardise pour trouver quelque chose à avaler. Nuit et jour, ces femmes se battent pour sauver l'honneur de leur famille respective.



A quelques jours du Ramadan, le prix des denrées de première nécessité ne fait que grimper. Pour se rendre compte de cette réalité, essayer de faire un tour dans nos marchés. Dame Yalikha Sylla, vendeuse de gombo au marché Lansanayah, raconte le calvaire que les femmes rencontrent dans ces centres d'approvisionnement. ''Comparativement au passé, le sac de gombo qui se vendait à 500.000 Fg, se négocie aujourd'hui entre 900. 000-1 .000.000 fg. D'autres denrées alimentaires comme le sucre, l'arachide, la farine, le riz, le poisson, l'huile de soja…ont aussi connu une hausse considérable. L'on s'interrogé parfois si c'est la fin du monde, puisqu'on ne sait plus à quel saint se vouer''.

Une autre, Ramatoulaye Bah, ménagère renchéri : « Tout est devenu cher à Conakry. Pire, les légumes qu'on achetait à vil prix, sont devenues excessivement chères. Pour preuve, la petite boite de tomate qu'on vendait à 500 fg, est vendu actuellement à 1500 fg voir 2000 fg sans compter des prix du piment et du gombo ». A quelques jours de Ramadan, Madame Bah s'inquiète réellement. Chez-nous, précise-t-elle, les commerçants et vendeurs guinéens n'attendent que ce mois béni, pour faire grimper les prix de leurs denrées et autres articles alimentaires sans que personne ne lève le petit doigt pour dénoncer cet abus, regrette Mme Bah qui interpelle alors les gouvernants à revoir cette situation qui ne fait que s'empirer.

Du côté des vendeuses du poisson, Fanta kaba, évoluant au marché Sangoya déclare : ''Actuellement les cartons qu'on prenait à 200 000 fg sont vendus aujourd'hui à 400 000 voire 500 000 fg. Quand vous allez aussi vers les frigoristes, ils vous font comprendre que les raisons de cette hausse résultent naturellement des difficultés que rencontrent les pécheurs en mer suite aux effets perturbateurs du vent. Ce n'est donc pas évident qu'on augmente le prix sur chaque poisson afin avoir un bénéfice sans compter le transport ou le déplacement de taxis, précisent les frigoristes.

Somme toute, la flambée des prix des denrées de première nécessité est devenue monnaie courant à Conakry où les commerçants profitent toujours d'une situation ou d'un petit changement pour doubler les prix. Ce qui pèse énormément sur le revenu familial et les ressources des ménages.

N.C

DIRECTION NATIONALE DES ARCHIVES

De l'archivage physique à la numérisation de nos patrimoines nationales

Rattachée à la Présidence de la République, la Direction Nationale des archives à pour mission d'appliquer la politique du gouvernement en matière d'archivages, de garder, de sauvegarder et de conserver dans les meilleures conditions nos patrimoines nationales. Que faut-il savoir de plus en détails sur cette Direction qui doit se mettre à jour ? Yaya Sangaréa Sylla chef de division des entrées et contrôles des archives, nous donne des précisions.

Par le passé la Direction nationale des archives faute de place, abritait dans l'enceinte du Musée National. C'est à l'arrivée des militaires au pouvoir 1984, que le Président feu Général Lansana Conté, après avoir constaté et analysé l'importance et le rôle que la Direction a, à jouer dans la politique du gouvernement, décida d'offrir l'ex-permanence nationale comme Direction nationale des archives avec un financement pour sa rénovation.



C'est en 1988 que la Direction a déménagé dans ce grand bâtiment sous le régime Conté, après quelques temps à la même année, elle a bénéficié de subventions lui permettant de faire le deuxième niveau dudit bâtiment, vue qu'avant c'était uniquement le rez de chaussée qui a été renouvelé. Ce n'est pas tout elle va encore bénéficier de l'appui de la Coopération Française, qui va les offrir une frigonette pour le transport des documents, un écran téléviseur, des rognages pour mettre des boites d'archives, elle a beaucoup assisté et contribué à équiper les différents magasins de la Direction nationale.

Parlant de sa structure la Direction nationale des archives est repartie comme suit : **L**e poste de Directeur National, de Directeur national adjoint, deux sections, une division des entrées et contrôles des archives publiques et la deuxième division, classement et communication. Chaque division a deux sections rentrées des archives et contrôle des archives publiques, la division classement communication à deux sections, la division classement et la division communication.

Par ailleurs, le chef de division des entrées et contrôles des archives publiques a rappelé les missions et attributions de la Direction nationale des archives. « La Direction nationale des archives à pour mission d'appliquer la politique du gouvernement en matière d'archives, de garder, sauvegarder et conserver dans les meilleures conditions nos patrimoines nationales. Ces archives sont là et consultées en longueur de journée par des chercheurs, des lecteurs, des étudiants pour les mémoires de diplômes, ainsi de suite nous avons une salle de lecture qui a une capacité de 30 personnes », a-t-il fait comprendre.

Évoquant les méthodes d'archivages, M. Sylla a expliqué que : « Pour le moment nous faisons l'archivage physique (quand un département nous verse ces documents on les reçoit d'abord dans notre salle de trille qui est notre laboratoire, pour voir ceux qui sont à conserver on les envoi dans le magasin on les classe dans les boites, ensuite on fait un répertoire, maintenant quand le lecteur vient on met le répertoire à sa disposition dès qu'il voit le document qui le concerne il annonce sur un bout de papier qu'il remet aux gens présents dans les salles de lecture.

Nous avons commencé la numérisation, mais par manque de moyens, l'opération est interrompue parce que nous n'avons pas la possibilité de nous procurer de numériseurs. Et quand un département n'a plus de place ou stocker ces documents qu'il nous fait appel à travers un courrier. Pour déverser leurs documents on dépêche une mission pour faire l'état des lieux. Une fois que cette mission est effectuée, on autorise le département à faire le versement, viennent ensuite les travaux de conservation, l'élimination et la production d'un fichier qu'on envoie au département. Nous gardons le nôtre et chaque fois qu'ils auront besoin de ces documents ils vont se référer à ce fichier », a notifié Sangaréa Sylla.

Touchant côté difficultés surtout d'ordre matériel, il a sollicité l'appui et le soutien des nouvelles autorités pour doter la Direction d'ordinateurs numériseurs, afin d'exercer pleinement la mission qu'on leurs a confiée. Puisque les ordinateurs, imprimantes, photocopieuses existants sont en mauvais état.

M. Sylla a estimé que des efforts ont été fournis, mais ce qui reste à faire est beaucoup, surtout que le processus de numérisation qui a commencé ne doit pas s'arrêter à mi-chemin. « Nous voulons vraiment continuer avec cette nouvelle technologie, parce que garder les archives à l'état physique ne donne aucune garantie. Ce sont de vieux papiers, à force de les manipuler ils se déchirent et moisirent ; pour les reconstituer c'est tout à fait un problème.

Le chef de division des entrées et contrôles des archives a par ailleurs tenu à lever le voile en précisant que la Direction dispose d'un budget, mais qui n'est pas géré par elle. « L'espoir est toutefois permis avec le nouveau ministre Secrétaire Général à la Présidence, Colonel Amara Camara, qui prend bonne note de nos préoccupations évoquées en réunion de cabinet, tenue chaque lundi », a-t-il conclu.

Entretien réalisé par Saraf Dine Condé & Arafan Condé
Photos : Lamine Sylla

MUSIQUE

Ténin Diawara annonce la sortie de son 2ème album, "Guineya"

En prélude de la sortie officielle de son deuxième album, intitulé ''Guineya" le 25 mars au Palais du Peuple, l'artiste chanteuse, Ténin Diawara, accompagnée de son manager Iréné Bangoura, du chanteur Moustapha Camara ''Mousto" et du Directeur de la maison Hawa Prod, Ibrahima Sory Soumah ''IB" ont conjointement animé mardi, 22 mars, une conférence de presse à la maison commune des journalistes, sise à Kipé (commune de Ratoma).

Objectif, mettre un accent sur les préparatifs de la dédicace qui s'annonce époustouflante.



L'occasion a été opportune pour le Directeur de Hawa Prod, Ibrahima Sory Soumah ''IB'' de noter que Hawa Prod est une maison naissante qui est à sa 3ème en matière de production des artistes. La 2ème expérience remonte le 26 février 2021 avec Moustapha Camara communément appelé ''Chamakh''. Selon ''IB'', la première expérience a connu un succès total : « Je ne dis pas à 100%, mais ça été beaucoup apprécié par le public ».

Donc, nous somme à notre 3ème expérience avec l'artiste du peuple Ténin Diawara, une artiste talentueuse, pétri de talent que tout le monde connaît. La maison Hawa Prod a aujourd'hui, à son sein des potentielles qualifiées. Composé de 15 titres et 5 bonus, l'album fera parler de lui-même de par son contenu qui réserve des surprises à hauteur des attentes des mélomanes. Ce qui va permettre d'ailleurs à l'artiste de faire le carton plein. C'est pourquoi, toutes les dispositions sont prises pour sécuriser la dédicace afin éviter d'éventuels incidents majeurs. Il y'aura 45 body-gards et trois pick-up de la gendarmerie pour sécuriser, a rassuré IB Soumah.

Le PDG de Hawa Prod, l'artiste, compositeur et chanteur, Moustapha Camara ''Mousto'' a exprimé sa satisfaction quant à la rapide progression de Ténin dans le domaine de la musique. C'est dans cette optique que nous avons décidé de l'accompagner pour lui permettre de garder le cap.

« Nous sommes satisfaits, parce que je suis là et je travaille avec l'artiste qui a donné son cœur et son amour pour son boulot. Le peut que j'ai, je le mettrai à la disposition de Ténin Diawara. Car, faire un concert à Conakry sans sponsoring et accompagnement, ce n'est pas facile. Je fais tout cela pour venir en aide à mes frères et sœurs, a dit Mousto Camara.

Ténin Diawara a enfin solliciter l'accompagnement du public mélomane pour la réussite de l'évènement. Car, selon elle, les places sont limitées. Je ne chante pas pour moi, je chante pour mes fans conclut-elle.

Ibrahima Sory Bangoura

COCAN 2025

Aussitôt installés, les membres rassurent les Guinéens

Dans la perspective de l'organisation de la 35e Edition de la Coupe d'Afrique des Nations, CAN 2025 en Guinée, les membres du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (COCAN) ont pris fonction ce mercredi 23 mars.

Au siège de l'institution sis à l'immeuble Siguiri dans la cité chemin de Fer, les 35 membres ont été installés. Ainsi, ils se sont engagés à tout faire pour la réussite de l'organisation de cette compétition sportive continentale en République de Guinée.



Étaient présents à cette cérémonie d'installation, le président du COCAN2025, Lansana Béa Diallo, ministre de la Jeunesse et des Sports, le 1er vice-président, Moussa Cissé, ministre du Budget, le 2ème vice-président, Kerfala Camara KPC, 3ème vice-présidente, Mme Sy Mariam Diallo de la Feguifoot, le Conseiller personnel du président de la République, Thierno Mamadou Bah et les autres membres.

Situant le contexte, le président dudit Comité, Lansana Béa Diallo a fait savoir que tout est mis en œuvre pour que la Guinée respecte ce grand rendez-vous du football africain. « *C'est vrai que la procédure dans laquelle on était est un peu compliquée mais, aujourd'hui, le Gouvernement a signifié que ce projet est une propriété. Donc, à partir du moment où le président de la République en a fait une priorité, que son capitaine qui est Mohamed Béavogui a dit aussi que c'est une priorité, c'est une opportunité pour nous de pouvoir aller de l'avant. Vous devez savoir aujourd'hui que le 1er vice-président, c'est le ministre du Budget. Donc, ça veut dire vraiment que c'est une priorité. Vous avez au niveau des entreprises, le 2ème vice-président qui est M. KPC et vous avez la présidente du CONOR qui est la 3ème vice-présidente. Donc, tous les acteurs concernés sont prêts pour pouvoir avancer et donner l'impulsion pour atteindre cet objectif* », a rassuré le ministre Béa Diallo.

Parlant de l'appui financier, le ministre du Budget Moussa Cissé a indiqué que : « *Le président a fixé le cap de l'organisation de la CAN 2025 en Guinée. Nous sommes en train de prendre toutes les dispositions pour appuyer les financements de cette Coupe d'Afrique. La refondation de l'État c'est cela aussi* ».

Intervenant à son tour, le deuxième vice-président du Comité d'organisation, Kerfalla Person Camara est revenu sur l'état d'avancement de la construction des hôtels dans les sept (7) régions administratives du pays. « *Je voudrais vous rassurer que la volonté politique étant là, la Coupe d'Afrique des Nations 2025 devient de plus en plus une réalité. C'est bien faisable, le pessimisme doit cesser d'exister chez les Guinéens. Le temps est venu d'être optimiste sur la tenue de cet événement en 2025 en Guinée* », a soutenu KPC.

Poursuivant, le 2e vice-président du COCAN a noté qu'il a décidé de construire des hôtels de trois étoiles dans les sept régions administratives de la Guinée et a commencé par Labé. «*Le projet continue encore. Et, ça va réduire les charges du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, ce projet aura bel et bien lieu* », a confirmé l'entrepreneur Kerfalla Person Camara ''KPC''.

Parlant des avancées, la présidente du CONOR et 3e vice-présidente du COCAN 2025, Madame Sy Mariama Diallo a rappelé que « *les commissions qui étaient là ont eu à travailler sur les entreprises qui vont construire des stades et villages COCAN. Des commissions ont déjà été mises en place. Le choix a été fait de celui qui va faire le boulot. Toute l'organisation sur papier est faite. Nous avons prévu dans les prochains mois les démarrages de tous les travaux de construction du COCAN dans six (6) régions de la Guinée à savoir Labé, Kankan, Kindia, N'Zérékoré, Conakry* ».

Naby Camara & Amadou Mouctar Diallo

MONDIAL 2022 EGYPTE-SENEGAL

Les 5 clés d'Elhadj Ousseynou Diouf pour les lions du Sénégal

La Star de la Génération de 2002 des Lions du Sénégal, ElHadj Ousseynou Diouf, ancien attaquant des Lions du Sénégal, considère que les deux face-à-face entre lions et Pharaons (25 au Caire et 29 mars à Dakar) pour un ticket, pour le mondial 2022 à Qatar, seront « les plus difficiles de l'année ».



Pour ce rendez-vous important, il donne cinq clés à Sadio Mané et ses coéquipiers dans un entretien accordé au quotidien Sport Sénégalais Stades.

La première clé, fixer l'enjeu : Il invite les lions de la Téranga à rester, face à l'Egypte, « dans la continuité de la coupe d'Afrique » remportée en février dernier au Cameroun. « L'objectif est de jouer ce Mondial, rappelle l'ancien attaquant du Sénégal. Un joueur a toujours envie de jouer une compétition majeure et la compétition majeure dans le football, c'est la coupe du monde ».

La deuxième clé, montrer sa puissance : S'il « respecte l'équipe d'Egypte avec tous ses très bons joueurs, dont Mohamed Salah », El Hadj Diouf n'est pas pour autant impressionné. « Le Sénégal à une équipe pour affronter n'importe quelle grande nation de football, décrète-t-il. Le Sénégal est meilleur que n'importe quelle équipe africaine, on l'a montré et il faut jouer là-dessus ».

La troisième clé c'est de se souvenir du Real-PSG :

L'ancien lion de la Téranga a beau clamer que l'équipe du Sénégal est irrésistible, il rappelle qu'un match n'est jamais gagné d'avance. il en veut pour preuve la récente remontada (3-1) du Real Madrid face au PSG en huitième de finale retour de la Ligue des Champions. « Tout le monde a vu le retournement de la situation, indique Diouf. Donc, on doit être professionnel et se dire que ces deux matches seront les plus difficiles de l'année ».

La quatrième clé, est « d'Endosser la pression »,

El Hadj Diouf est persuadé que les Lions vivront l'enfer face aux Pharaons le 25 mars au Caire, pour la manche allé des barrages du Mondial au Qatar. Il a vécu l'ambiance du Stade International du Caire, il sait que la pression sera à son comble. « C'est à nous de nous dire que la pression va être une bonne pression. Ce sera un match où il faut endosser la pression », recommande-t-il.

La cinquième clé, c'est de penser à Bruno Metsu : la formule est de son défunt ancien Sélectionneur. « Ça sera vraiment un match d'hommes, prédit El Hadj Diouf. Comme Bruno Metsu avait l'habitude de nous le dire : ce sont les footballeurs qui jouent les matches, mais il y a des matches que seuls les hommes peuvent gagner ».

Synthèse M. N'DIAYE

BARRAGE QATAR 2022 « ZONE AFRIQUE

10 pays en lice pour la conquête de 5 places

En prélude des mondiaux de Football, Qatar 2022, 10 pays africains sont en lice pour la conquête de 5 places. Après les éliminatoires, c'est les matches de barrage qui vont séparer ces 10 meilleures nations africaines à travers des matches allés et retours, programmés les 25 et 29 mars 2022.

25 mars 2022, les matches allés

16h00 : RD Congo - Maroc (Stade des Martyrs, Kinshasa).
18h00 : Mali - Tunisie (Stade du 26-Mars, Bamako).
18h00 : Cameroun - Algérie (Stade de Japoma Douala).
20h30 : Egypte - Sénégal (Cairo International Stadium Le Caire).
20h00 : Ghana - Nigeria (Cape Coast Stadium, Cape Coast).

29 mars 2022, les Matches retours

19h00 : Sénégal - Egypte (Stade Olympique de Diamniadio, Dakar).
19h00 : Nigeria - Ghana (MKO National Stadium, Abuja)
21h30 : Algérie - Cameroun (Stade Mustapha Tchaker, Blida).
21h 30 :Tunisie - Mali (Stade Olympique Hammadi Agrebi, Tunis).
21h 30 : Maroc - RD Congo (Complexe Mohammed V, Casablanca).

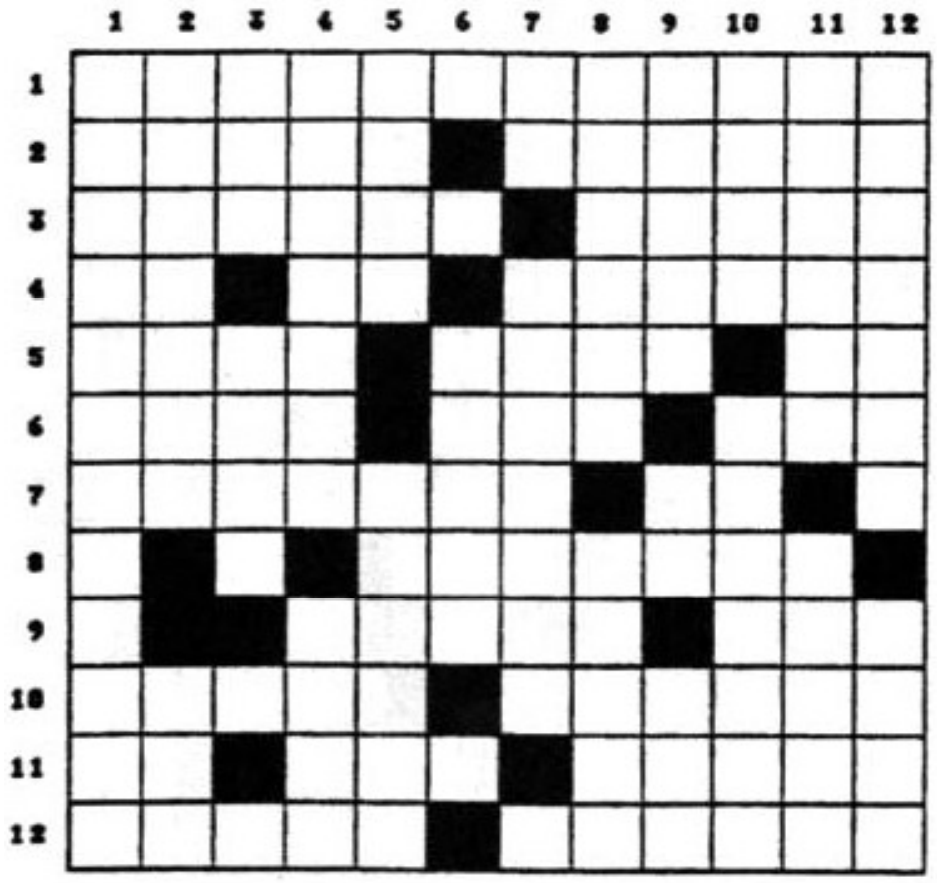
Maïmouna Fria Bangoura

MOTS MÉLÉS

E	U	Q	A	R	B	P	R	E	T	R	I	E	V	E	R	I
S	S	R	K	M	U	D	I	B	G	R	E	B	N	O	E	L
C	D	E	I	M	A	L	I	N	O	I	S	I	C	P	L	B
H	A	T	T	N	O	T	O	C	S	U	T	I	R	B	A	L
N	L	N	A	T	O	R	I	W	N	C	V	A	O	R	D	L
A	M	I	I	S	E	E	C	N	E	O	H	I	B	T	E	Z
U	A	O	A	C	A	R	L	I	N	S	H	E	E	V	R	T
Z	T	P	U	T	H	E	U	G	O	D	T	C	R	R	I	I
E	I	A	D	O	B	E	R	M	A	N	K	I	I	K	A	P
R	E	G	R	E	B	O	X	E	R	E	E	E	E	B	R	S
B	N	R	O	D	A	R	B	A	L	R	B	R	I	A	R	D

AIREDALE
AKITA
BARBET
BEAGLE
BEAUCERON
BERGER
BICHON
BOBTAIL
BOUVIER
BOXER
BRAQUE
BRIARD
CANICHE
CARLIN
COTON
DALMATIEN
DOBERMAN
DOGUE
LABRADOR
LABRIT
LEONBERG
LÉVRIER
MALINOIS
MÂTIN
MUDI
PINSCHER
POINTER
RETRIEVER
SCHNAUZER
SETTER
SHARPEÏ
SPITZ
TECKEL
TERRIER
TOSA
WESTIE

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Situées à côté.
2- Audacieuses — Femme séduisante.
3- Sorties — Flairé.
4- Néon — Route rurale — Abris en toile portatifs.
5- Peau épaisse de certains animaux — Tiré du néant — Éminence.
6- Orateur grec du IVe s. av. J.-C. — Planche de bois — Baie des côtes d'Honshu.
7- Qualité de ce qui est pesant — Mesure de l'âge.
8- Boire avec plaisir, par petits coups.
9- Couverts de chapelure — Rongeur nuisible.
10- Action de s'écarter — Appréciés.
11- Sodium — Trois — Jettera en l'air avec force les pieds de derrière, en parlant du cheval.
12- Sélectionnés — Poser les lèvres sur quelqu'un.

VERTICALEMENT

1- Se produirent en même temps.
2- Relative aux os — Autocar.
3- Art. déf. — Victoire de Napoléon.
4- Appâts factices dissimulant un hameçon — Convie.
5- Fils de Jacob — Renard des régions arctiques.
6- Prostituée.
7- En les — Galères.
8- Moqueries — Tentera avec audace.
9- Espace sablé — Astate — A causé des dommages.
10- Qui n'est pas rapide — Qui sont sans mouvement.
11- Greffées — Crier, en parlant du cerf.
12- Tremblements de terre — Empereur de Russie.

RIONS UN PEU...



JEU DES 7 ERREURS

En reproduisant son dessin, caricaturiste a volontairement commis 7 erreurs. Retrouvez-les



HOROYA
Quotidien national

SON EXCELLENCE COLONEL MAMADI DOUMBOUYA PRÉSIDENT DU CNRD
PRÉSIDENT DE LA TRANSITION
CHEF SUPRÊME DES ARMÉES

La population guinéenne soutient la vision du Président de la transition

- La répression des crimes économiques
- La récupération des domaines de l'Etat
- La réconciliation nationale

Office Guinéen de Publicité

OGP SOUTIENT LA COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE DU GOUVERNEMENT GUINÉEN